

A

D

Les diplômés
d'école supérieure
d'art de
Rhône-Alpes

É

Enquête ADÉRA
sur l'insertion des
diplômés.

R

A

Le devenir des diplômés 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013.



A Les Écoles
D supérieures
É d'art de
R Rhône-Alpes
A

**Ecole
supérieure
d'art
et design
Saint-Étienne**
<>

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon

esaaa

ÉSAD •Grenoble
•Valence

3	CONTEXTE
5	L'ENQUÊTE
7	CURSUS SCOLAIRE, FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET STAGES
8	I. DNAT et DNSEP
9	II. Formations complémentaires
10	III. Stages
13	PREMIER EMPLOI
14	I. Délai d'obtention du premier emploi
18	II. Nature du premier emploi
23	III. Activités complémentaires au premier emploi
25	ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES NON REMUNÉRÉES
27	EMPLOI ACTUEL
28	I. Taux d'activité
30	II. Nature de l'activité principale
36	AIDES À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
38	ANNEXE I. QUESTIONNAIRE
46	ANNEXE II. LES RÉPONDANTS

CONTEXTE

Les écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes, à travers l'ADERA, souhaitent instaurer un observatoire du devenir professionnel des jeunes diplômés.

Cet observatoire répond à différents objectifs :

- apprécier quantitativement et qualitativement l'adéquation de la formation aux demandes sociales et/ou aux débouchés des carrières artistiques,
- mieux connaître l'activité des diplômés dans les premières années qui suivent la sortie de l'école,
- mesurer "l'essaimage" par comparaison entre l'origine géographique des étudiants et leurs lieux de travail,
- rendre compte des spécificités des quatre écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes et assurer leur promotion par la publication périodique des résultats de l'observatoire,
- fournir en février 2015 une information fiable sur le devenir des diplômés.

Une première enquête a été réalisée par chacune des écoles en septembre 2012. Malgré l'intérêt des résultats, les taux de réponse sont demeurés faibles. De plus, les écoles ont employé des méthodologies différentes et les questionnaires n'étaient pas totalement identiques.

Dans ce cadre, l'ADERA—réseau des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes, soutenu par la Région Rhône-Alpes, a fait réaliser deux nouvelles enquêtes auprès des diplômés des 4 établissements de la région, en février/mars 2014 et en novembre/décembre 2014 :

- Auprès des diplômés de DNSEP et DNAT ;
- Ayant obtenu leur diplôme 2011 et 2008 pour l'enquête de printemps, ayant obtenu leur diplôme en 2009, 2010, 2012 et 2013 pour l'enquête d'automne.

Les enquêtes ont été réalisées par Internet, à partir des adresses mail des anciens étudiants. Les résultats sont présentés à partir de l'ensemble des réponses aux deux enquêtes.

1.

ENQUÊTE

1. ENQUÊTE

En 2014 ont été menées deux vagues d'enquête sur le devenir des diplômés des Écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes. La première vague s'est déroulée entre mars et avril 2014, avec une mise en ligne du questionnaire le 26 février, à disposition des 255 anciens étudiants des promotions 2008 et 2011. La deuxième vague a eu lieu entre le 14 novembre 2014 et la fin de l'année auprès de 456 anciens étudiants des promotions 2009, 2010, 2012 et 2013.

Les taux de réponses ont été de 58% pour la première vague et 47% pour la seconde, avec 148 réponses au printemps et 214 réponses à l'automne 2014. Les taux de réponses varient quelque peu selon les écoles, de 46% pour l'ESAD-GV à 52% pour l'ENSBA.

Les anciens étudiants concernés étaient les titulaires de DNAT et de DNSEP, les deux diplômes marquant la fin d'un cursus. Parmi les répondants, 41 étudiants ont réalisé une double formation, DNAT et DNSEP, ce qui a pu poser le problème de la cohérence de l'enquête : 15 étudiants auxquels le questionnaire avait été adressé en tant que titulaire d'un DNAT en 2008 ou en 2011, avaient en réalité continué leur formation jusqu'au DNSEP d'une année ultérieure. Ils figureront dans les tableaux avec leur promotion de DNSEP. Certains ont été éliminés des réponses de la vague 1, car ils avaient répondu à la vague 2.

Au final, 353 étudiants sur 711 étudiants interrogés, ont répondu pour l'ensemble des deux vagues d'enquête.

Ecole	Réponses	Diplômés	Taux de réponse
ENSBA	159	303	52%
ESAAA	43	86	50%
ESAD-GV	83	181	46%
ESADSE	68	141	48%
Ensemble	353	711	50%

On trouvera en annexe le détail de l'échantillon.

2.

CURSUS SCOLAIRE,
FORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES
ET STAGES

2. CURSUS SCOLAIRE, FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET STAGES

II.1. DNAT et DNSEP

- 60% des DNAT obtiennent un DNSEP

Les écoles supérieures d'art proposent deux niveaux de diplôme consacrant la fin des études, le DNAT et le DNSEP. Le DNAT consacre une formation en 3 ans, le DNSEP une formation en 5 ans. Malgré l'objectif affiché de diplôme permettant de commencer une carrière professionnelle, les titulaires de DNAT sont nombreux à continuer en DNSEP. Parmi les DNAT 2008 à 2011 ayant répondu à l'enquête, 60% ont obtenu un DNSEP. Parmi les DNAT 2012 et 2013 qui n'ont pas eu le temps d'obtenir un DNSEP, 50% ont poursuivi leurs études en école d'art.

- 13% des DNSEP continuent dans l'enseignement supérieur

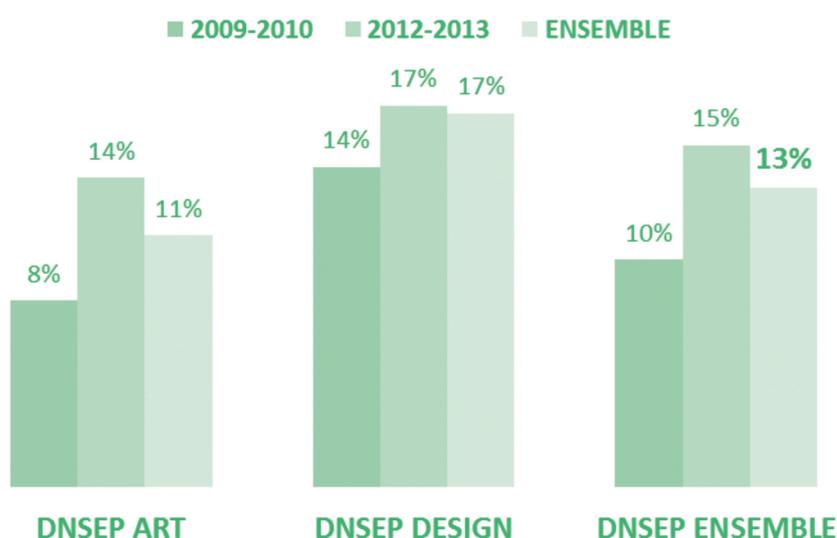
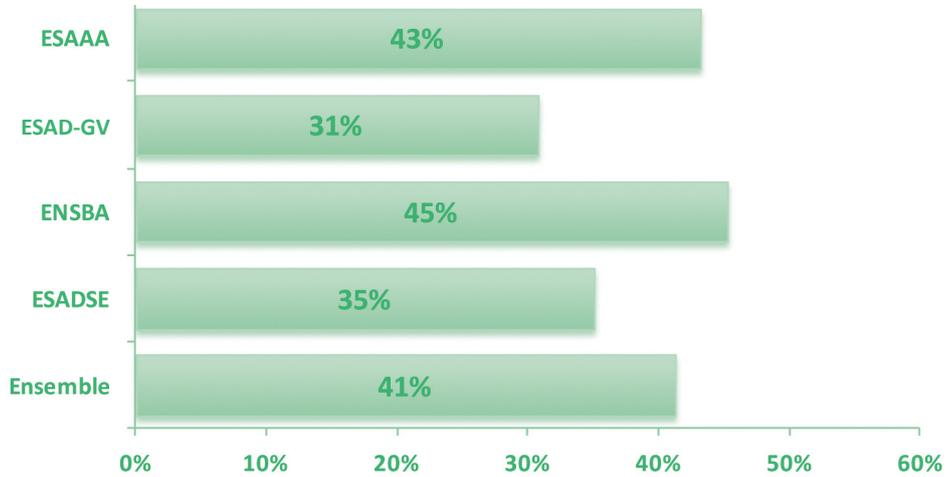


Figure 1. Taux de poursuite en enseignement supérieur pour les titulaires d'un DNSEP

Après avoir obtenu leur DNSEP, 13% des étudiants enchaînent sur un 3ème cycle ou sur un master II d'une autre spécialité. Le taux de poursuite des études supérieures semble en progression : 15% parmi les promotions les plus récentes, 10% parmi les promotions 2009-2010. Ce taux dépend également de l'option du DNSEP choisie : les étudiants de l'option Design continuent plus souvent leurs études que les étudiants qui avaient retenu l'option Art.

Le taux de poursuite en enseignement supérieur varie peu suivant les écoles : 11% pour l'ENSBA, 14% à 16% pour les autres écoles. Le faible taux de 3ème cycle de

l'ENSBA est à rapprocher du faible taux d'option design dans cette école.
Ces études en 3ème cycle ne sont pas toujours diplômantes : la moitié seulement se soldent par l'obtention du diplôme correspondant.



Taux de cursus partiellement effectué dans une autre école, selon l'école 41% des étudiants des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes déclarent avoir effectué une partie de leur cursus dans un autre établissement. Ce taux est un peu plus élevé à l'ENSBA et à l'ESAAA (resp. 45% et 43%) qu'à Grenoble-Valence et Saint-Etienne (31% et 35%). Seuls deux étudiants ont renseigné l'établissement fréquenté par ailleurs.

II.2. Formations complémentaires

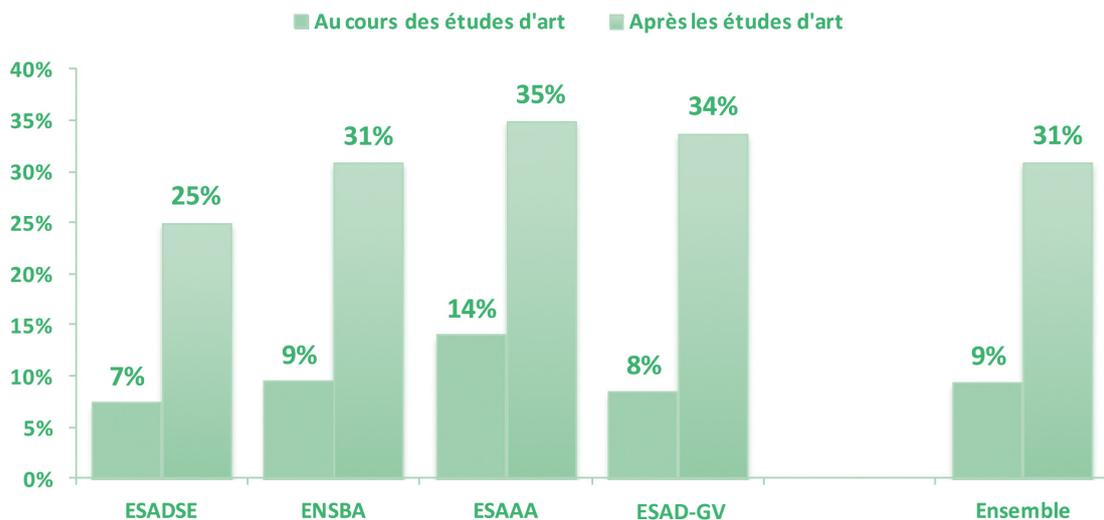


Figure 2. Taux de formations complémentaires suivies au cours et après les études, selon l'école.

Les étudiants des écoles supérieures d'art suivent fréquemment des formations complémentaires : 31% ont suivi une formation après l'obtention du diplôme, 9% au cours de leurs études.

II.3. Stages

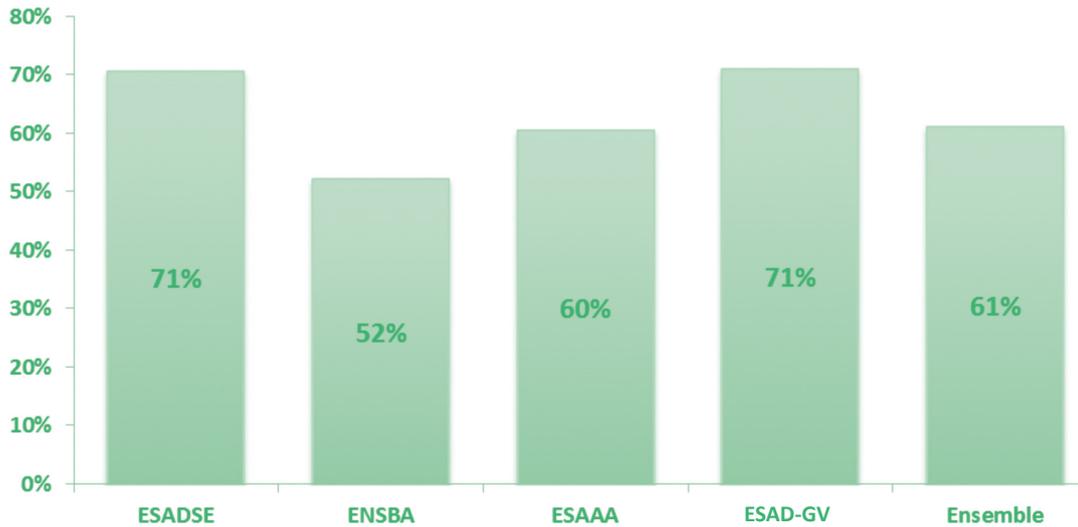


Figure 3. Taux d'étudiants ayant effectué des semestres/ stages à l'étranger

Une majorité d'étudiants (61%) a réalisé un semestre ou un stage à l'étranger durant son cursus. Cette proportion est légèrement plus faible pour les étudiants de l'ENSBA (52%) que pour ceux des autres écoles.

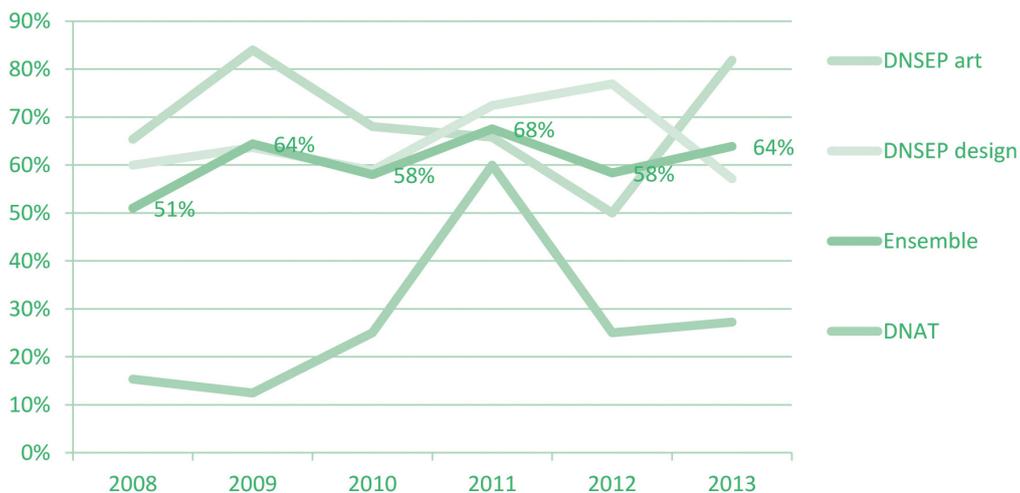


Figure 4. Taux d'étudiants ayant effectué des semestres / stages à l'étranger selon la promotion et le diplôme obtenu

Depuis la promotion 2009, le niveau de participation à des programmes à l'étranger fluctue selon les années autour de 60%. En 2008, ce taux se situait plutôt autour de 50%. Les stages et trimestres à l'étranger sont beaucoup moins fréquents dans le cursus des DNAT, 29% en moyenne. Hors un pic en 2011, le faible taux de participation aux programmes ERASMUS et autres concerne toutes les promotions de DNAT. Rappelons toutefois qu'il s'agit ici des « purs DNAT », 60% qui ont obtenu un DNSEP. Parmi les DNAT qui ont poursuivi jusqu'au niveau master, 65% ont fait un stage à l'étranger.

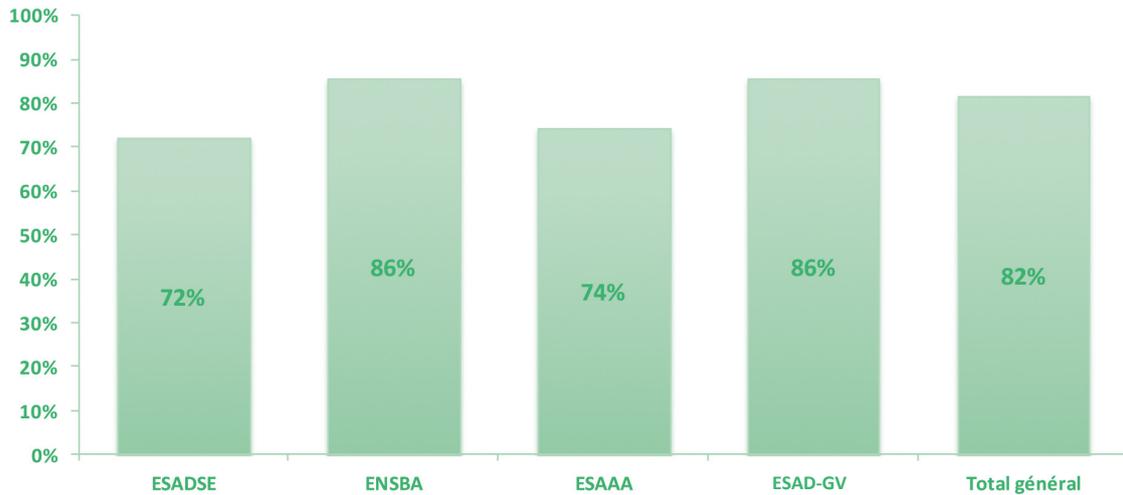


Figure 5. Taux de participation à au moins un stage pendant les études d'art

86% des étudiants ayant répondu à l'enquête ont réalisé au moins un stage durant leurs études d'art. Ce résultat est relativement homogène en fonction des écoles. Si une minorité d'étudiants a réalisé quatre stages ou plus, nombreux sont ceux qui ont réalisé plusieurs stages durant leur scolarité : 21% ont réalisé deux stages et 23% en ont réalisé trois.

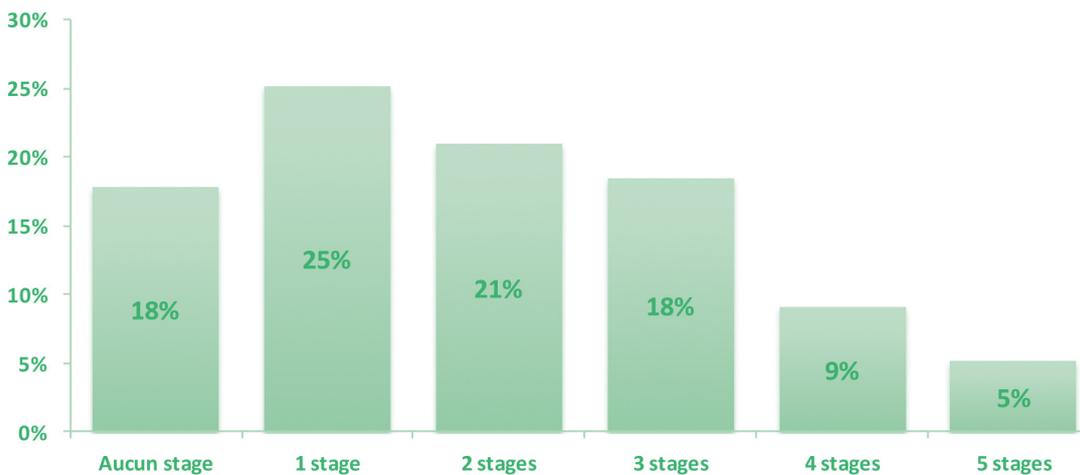


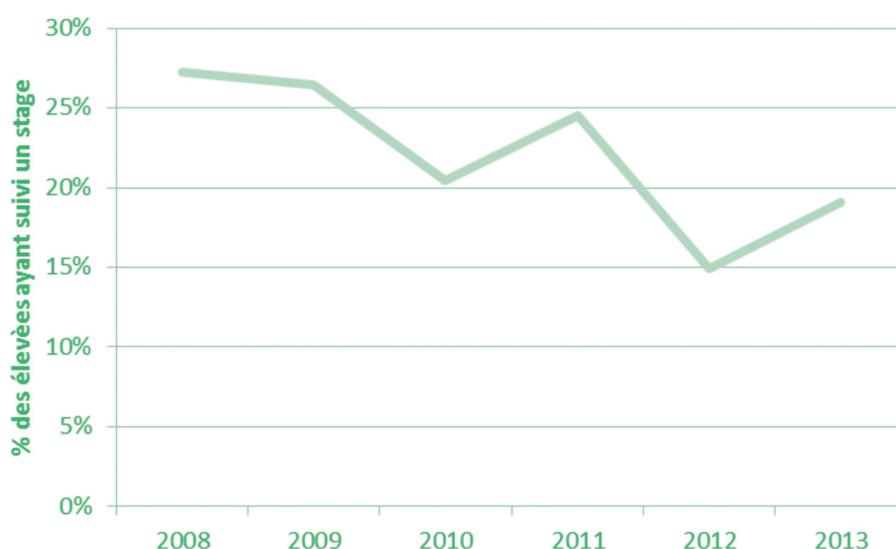
Figure 6. Nombre de stages effectués pendant les études d'art



Figure 7. Taux de transformation des stages en emploi

Les stages, au-delà de leur apport pédagogique, peuvent aider à trouver un emploi : 20% des anciens étudiants ayant réalisé un stage, se sont vus offrir un poste à la suite d'un de leurs stages. Cette situation est un peu plus fréquente à l'ESADSE (28% des diplômés), plus rare à l'ESAD-GV (16%). Cette situation permet une transition rapide vers la vie active, dans des métiers conformes à leur formation.

La capacité à transformer un stage en emploi est liée au cursus suivi. En DNSEP option art, seulement 15% des anciens stagiaires ont transformé un stage en emploi, contre 26% des DNSEP Design et 29% des DNAT.



Les difficultés croissantes du marché du travail se traduisent par une moindre fréquence des offres d'emploi à la fin des stages : en 2012-2013, le taux d'emploi trouvé à la suite d'un stage est inférieur à 20%, alors qu'il était de 26% en 2008 et 2009.

3.

PREMIER EMPLOI

3. PREMIER EMPLOI

III.1. Délai d'obtention du premier emploi

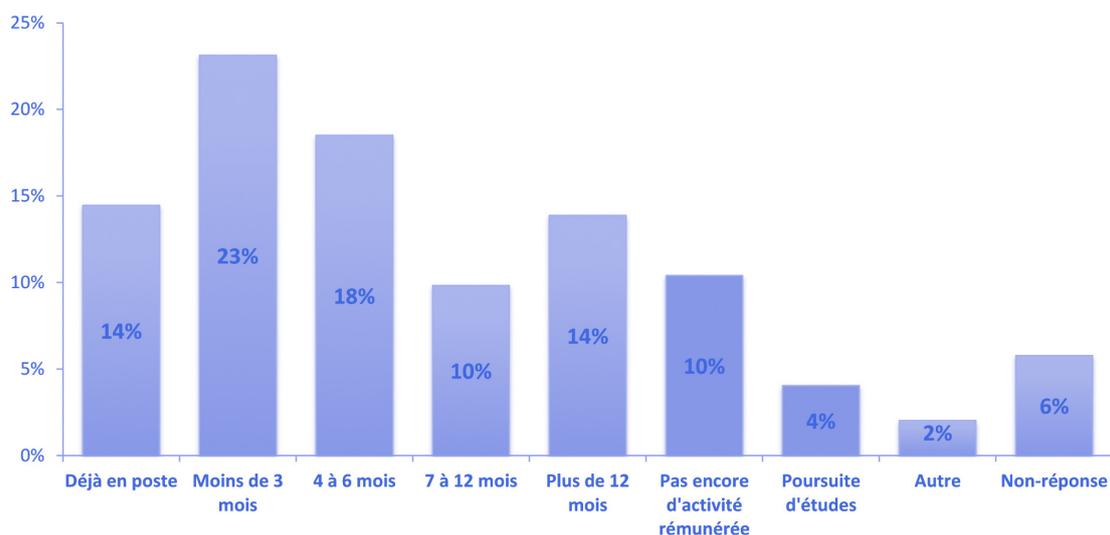


Figure 9. Délai entre le dernier diplôme et le premier emploi

Pour les étudiants des promotions 2008 à 2013, le taux d'insertion à moins de 3 mois est d'environ 40%, celui à un an est de 70%. Cela ne signifie pas que 30% soient sans activité un an après l'école : certains continuent leurs études (4%), d'autres sont en phase de création d'entreprise ou font une activité en free-lance, mais qui les rémunère de manière insuffisante et ils n'ont alors pas répondu à la question. Sur les anciens étudiants qui déclarent ne pas avoir encore eu d'activité rémunérée depuis leur sortie de l'école, certains ont en réalité déjà travaillé, mais pour des emplois précaires (temps partiel, contrat à durée déterminée) n'ayant pas de rapport avec leur formation (Hôte de caisse ; serveur).

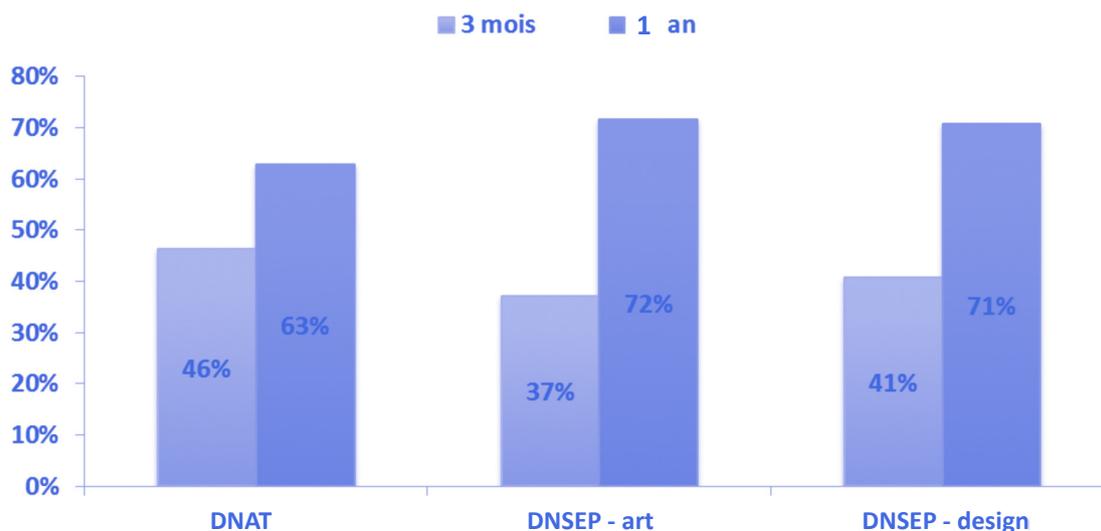


Figure 10. Taux d'insertion à 3 mois et à 1 an selon le diplôme

Après leur sortie de l'école, environ 40% des étudiants ont un emploi rémunéré au bout de 3 mois, 71% ont un emploi au bout d'1 an. Ces taux fluctuent légèrement selon les diplômes : les DNAT sont en situation légèrement plus favorable pour les insertions rapides (46% à moins de 3 mois contre 37% pour les DNSEP art), alors que le taux d'insertion au bout d'1 an est légèrement supérieur pour les DNSEP, qu'il s'agisse des DNSEP art ou design.

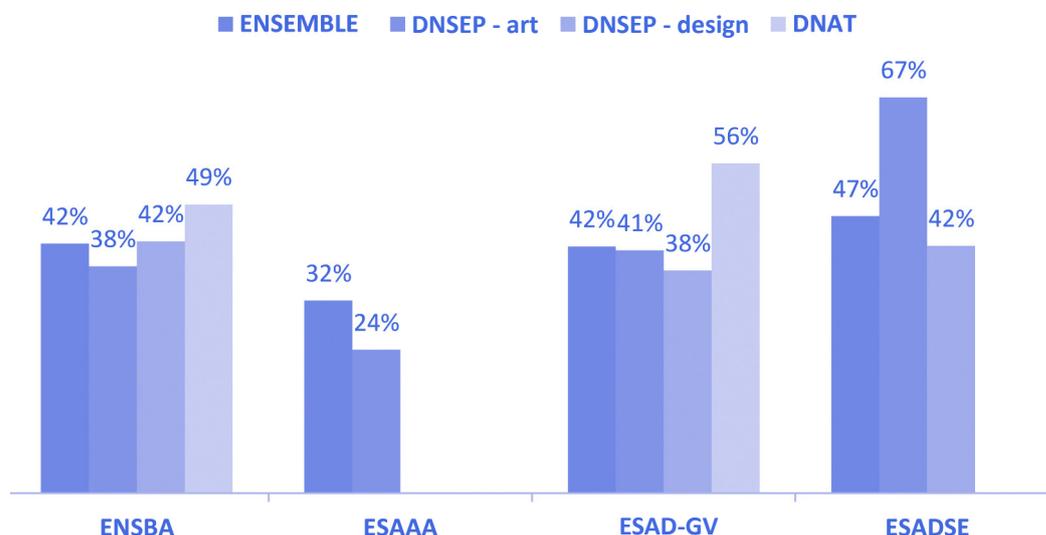


Figure 11. Taux d'insertion à 3 mois selon l'école et le diplôme

Les taux d'insertion des DNAT et DNSEP design ne sont pas présentés pour l'ESAAA, les nombres de réponses étant insuffisants.

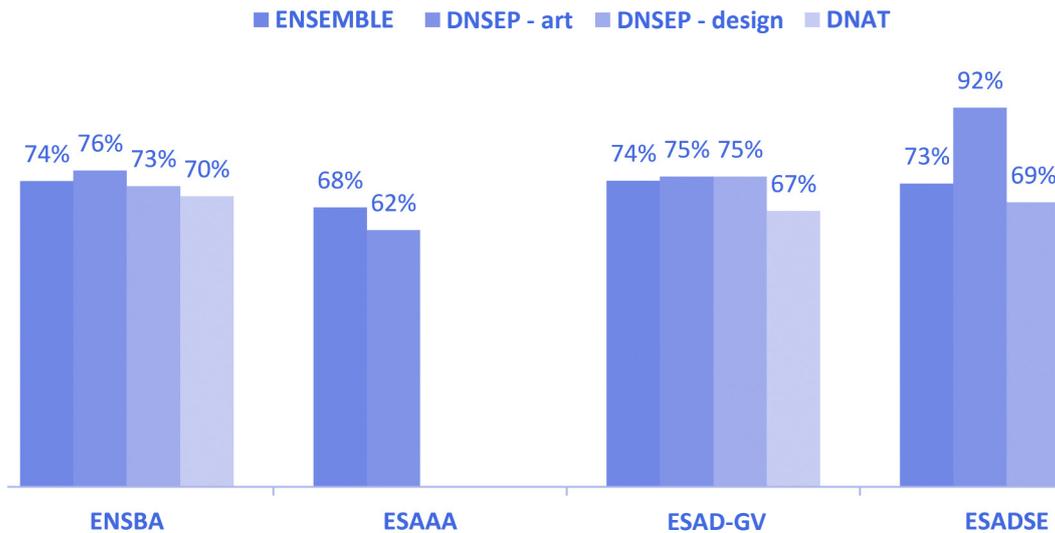


Figure 12. Taux d'insertion à 1 an selon l'école et le diplôme, promotions 2008 à 2013

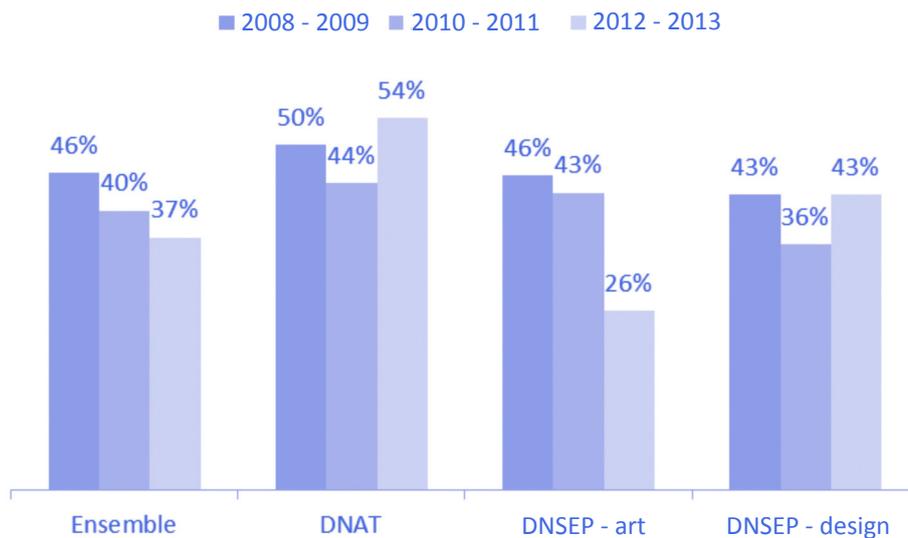


Figure 13. Evolution du taux d'insertion à 3 mois selon le diplôme et l'année de promotion

Entre 2008 et 2013, le taux d'insertion à 3 mois semble en léger recul : de 46% pour les promotions 2008-2009, à 37% pour les promotions 2012-2013. Le recul de l'entrée rapide dans la vie active concerne principalement les DNSEP art (26% en 2012-2013), les autres diplômes n'étant pas touchés.

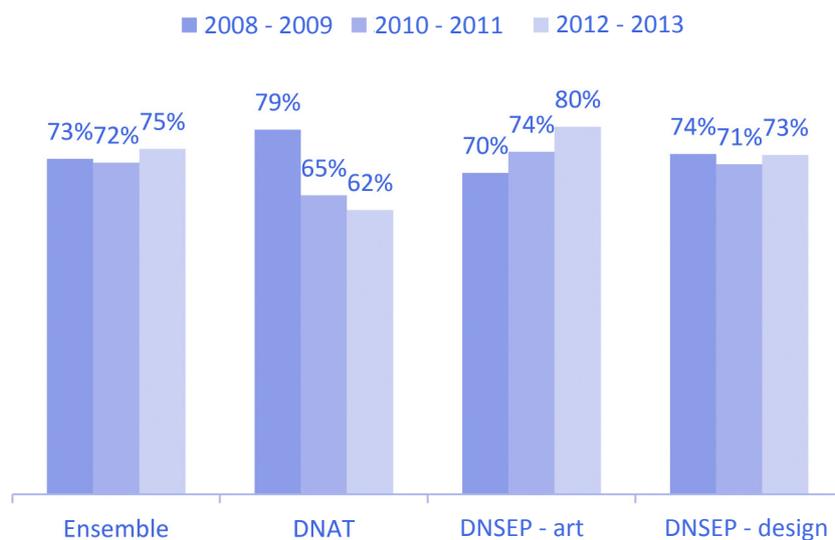


Figure 14. Evolution du taux d'insertion à 1 an selon la promotion et le diplôme

Si le taux d'insertion à 3 mois est en léger recul, le taux moyen d'insertion à 1 an n'a pas changé depuis 2008-2009 : 73% en 2008-2009, 75% en 2012-2013. Mais l'évolution est plutôt défavorable aux DNAT (62% seulement d'insertion à 1 an en 2012-2013) et plutôt favorable aux DNSEP art (80% d'insertion à 1 an pour les promotions 2012-2013, contre 70% pour les promotions 2008-2009).

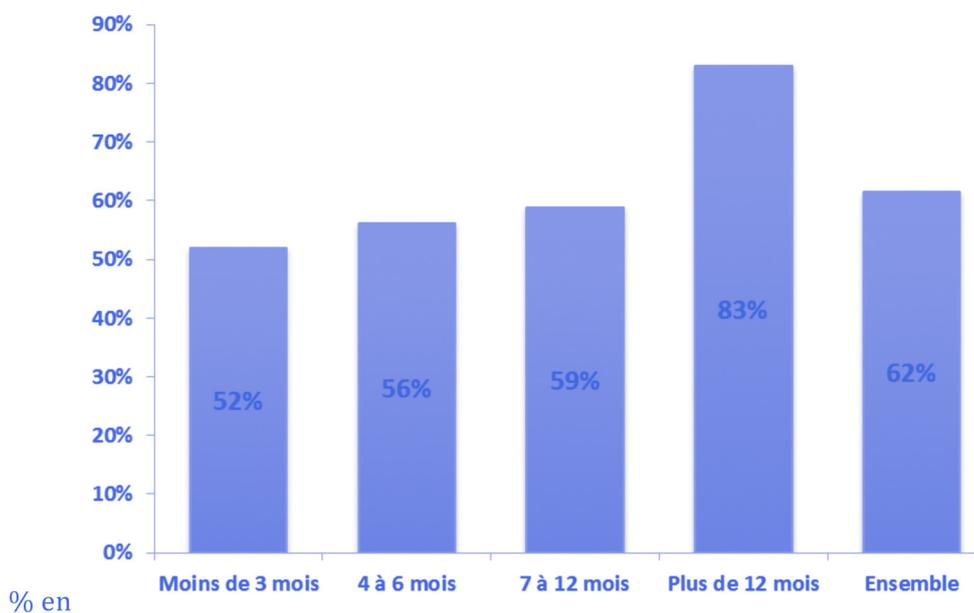


Figure 15. Taux d'activités non rémunérées avant le premier emploi en fonction du délai pour l'obtention du premier emploi

Dans le graphique ci-dessus, les activités non rémunérées peuvent-être des bourses, des résidences, des prix, des concours, des publications, des expositions.

De nombreux étudiants effectuent des activités non rémunérées, souvent des expositions, avant le premier emploi rémunéré. Cette pratique est d'autant plus fréquente que le délai d'obtention du premier emploi est important.

III.2. Nature du premier emploi

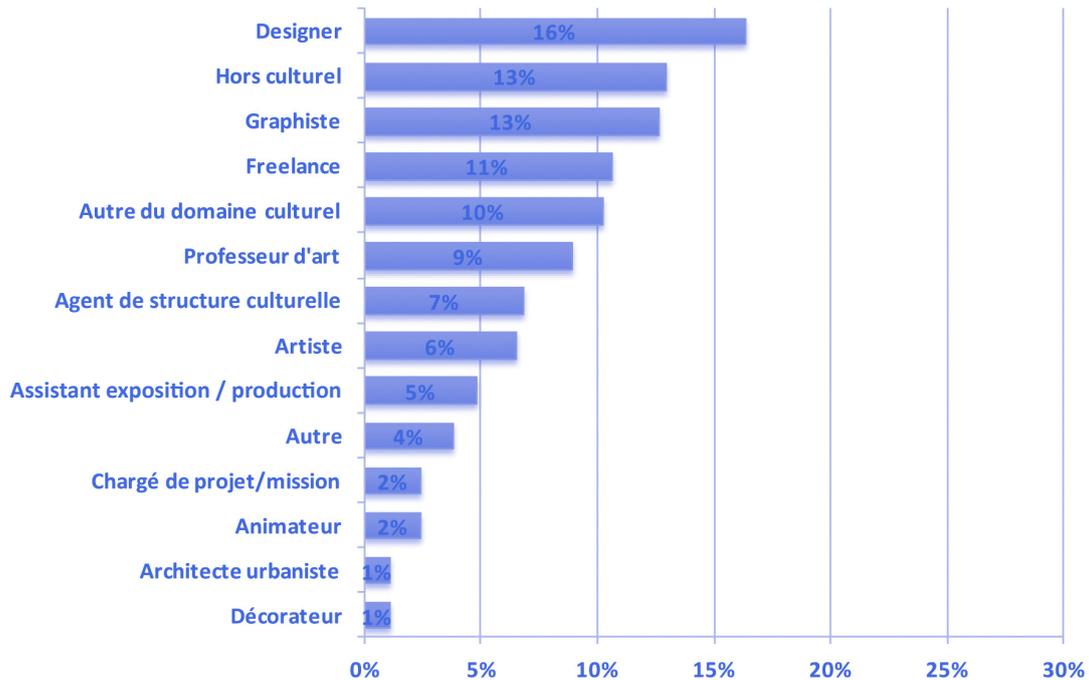


Figure 16. Nature du premier emploi rémunéré déclaré

Dans le graphique ci-dessus, les emplois « autre » sont des emplois de type « agent d'accueil » dans lesquels il n'est pas précisé s'ils se situent dans une structure culturelle ou non. Les emplois de type « agent d'accueil dans un musée » sont regroupés dans la rubrique « agent d'une structure culturelle ».

Les premiers débouchés sont majoritairement en adéquation avec la formation réalisée.

16% des diplômés occupent un emploi de designer, 13% un emploi de graphiste, 9% sont professeurs d'art. Seulement 17% occupent un emploi hors du champ culturel.

Il s'agit souvent de « petits boulots » en attendant de trouver un emploi plus en adéquation avec leurs attentes

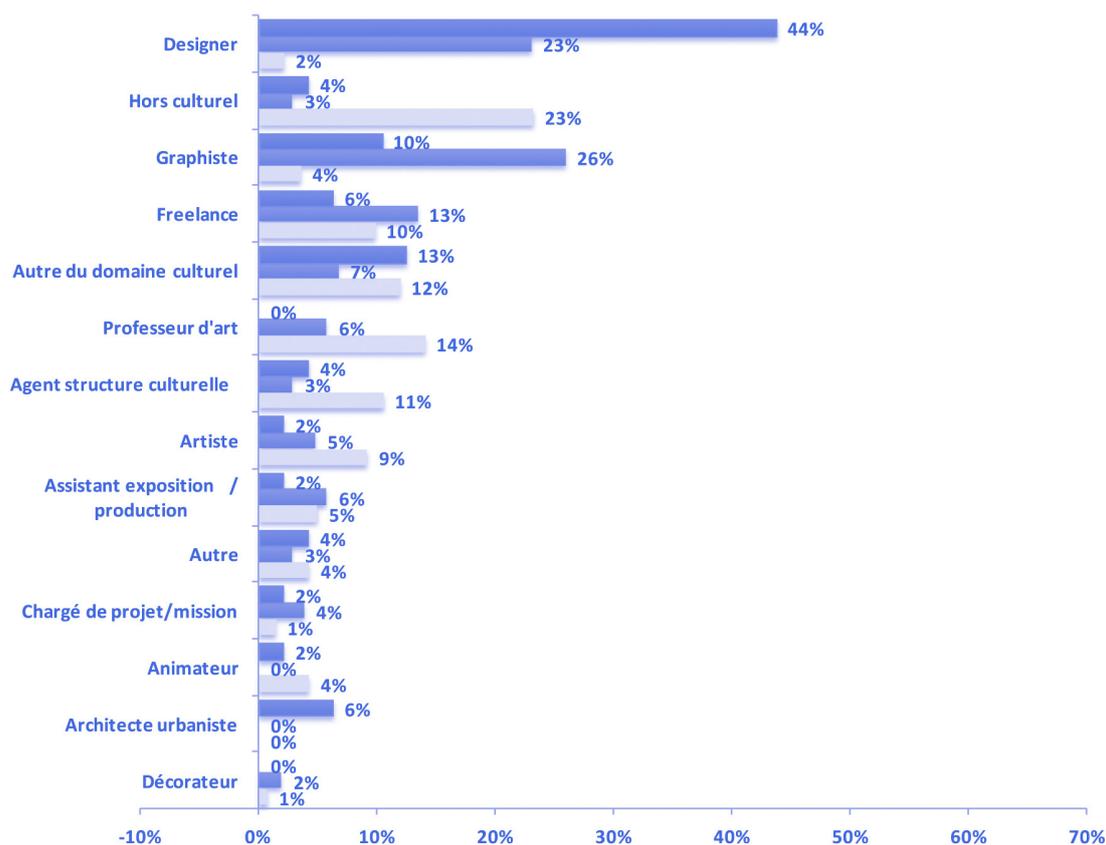


Figure 17. Nature du premier emploi rémunéré selon le diplôme obtenu

Remarque : Parmi les étudiants qui déclarent une activité en freelance sans préciser dans quel domaine ils exercent, on peut imaginer qu'il s'agit pour la majorité des cas d'une activité en lien avec la formation et en particulier dans le champ du design.

Les débouchés diffèrent en fonction des formations et options suivies.

On observe une forte spécialisation des étudiants issus d'un DNAT pour lesquels 44% des premiers emplois déclarés correspondent à des emplois de designers, et 10% des emplois de graphistes. Très peu d'entre eux ne trouvent pas d'emploi lié à l'art ou à la culture.

23% des « DNSEP design » occupent un premier emploi de designer, 26% de graphiste, 13% exercent une activité en freelance. Seuls 2% exercent un premier emploi qui n'est pas lié aux domaines artistique ou culturel.

Conformément à l'orientation de leur diplôme, les activités rémunérées des « DNSEP-art » ne se tournent pas vers les emplois de graphiste et designer. Parmi les professions du domaine culturel, les plus souvent citées sont : enseignant, agent d'une structure culturelle, artiste, assistant pour des expositions. Néanmoins, beaucoup occupent des petits emplois parallèles hors du domaine culturel (23% d'entre eux).

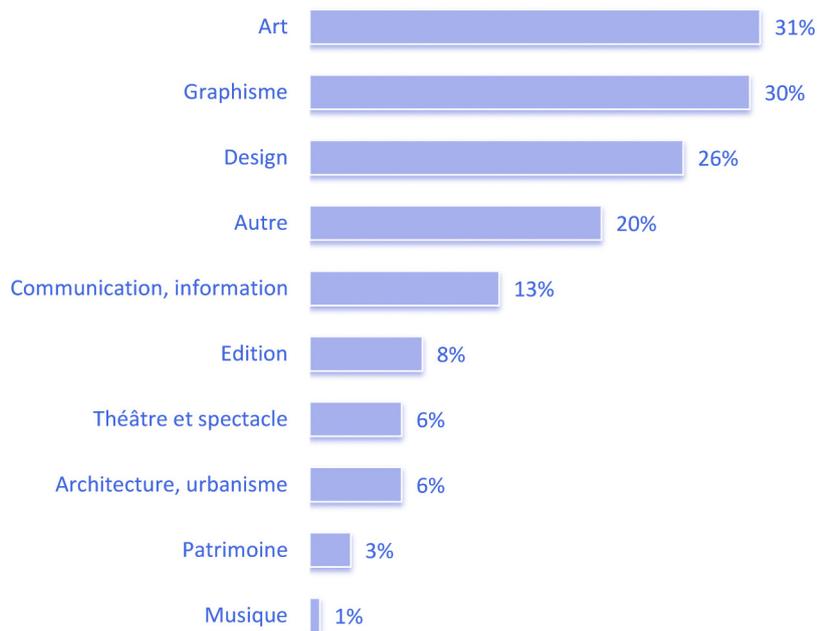


Figure 18. Domaines du premier emploi (plusieurs réponses possibles)

Les domaines professionnels des premiers emplois des étudiants des écoles supérieures d'art sont conformes aux métiers précédents : en tête, le domaine de l'art (31%), le graphisme (30%) et le design (26%). Ensuite viennent la communication (13% des premiers emplois) et l'édition. Enfin, 20% des diplômés travaillent dans un domaine non cité précédemment, domaines souvent hors du champ culturel (commerce, vente, administration), mais également cinéma ou enseignement.

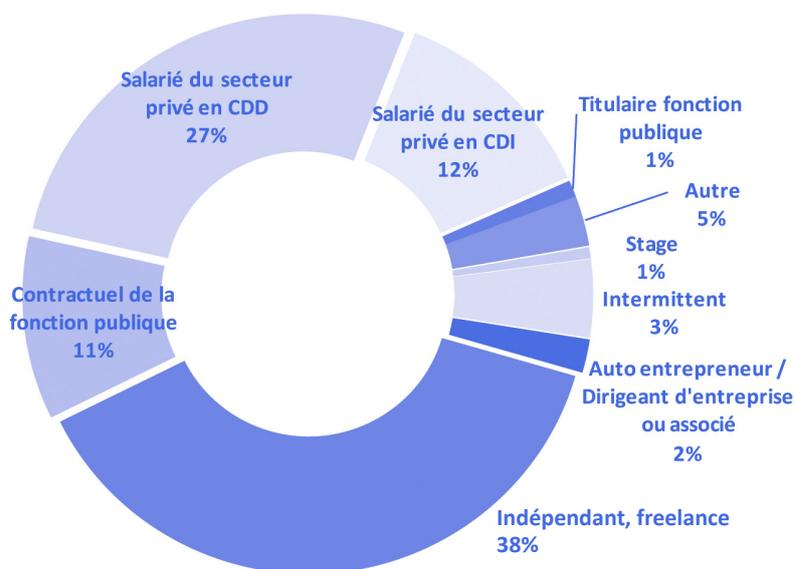


Figure 19. Statut du premier emploi rémunéré

Autres statuts : artiste plasticien, intérimaire, vacation (secteur privé), missions, enseignant vacataire, travail à l'étranger statut différent, stagiaire

Pour leur premier emploi, les anciens étudiants des écoles supérieures d'art bénéficient rarement d'une structure leur permettant d'acquérir de l'expérience avec un statut stable. 38% s'installent en freelance, 7% créent leur entreprise. 50% des emplois sont des emplois salariés, dont 12% seulement en CDI.

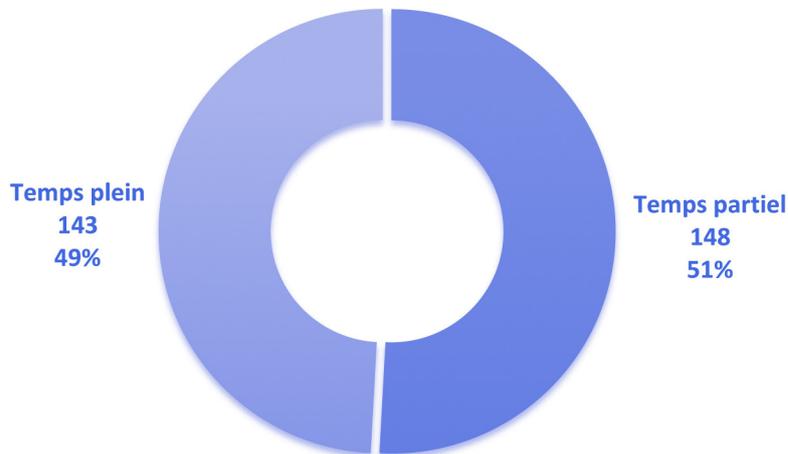


Figure 20. Durée de travail du premier emploi rémunéré

La moitié de ces emplois ne relèvent que d'un temps partiel et ne procurent que des revenus notablement insuffisants. 37% des premières rémunérations nettes mensuelles sont inférieures à 1000 euros et 80% ne dépassent pas 1,3 fois le smic¹.

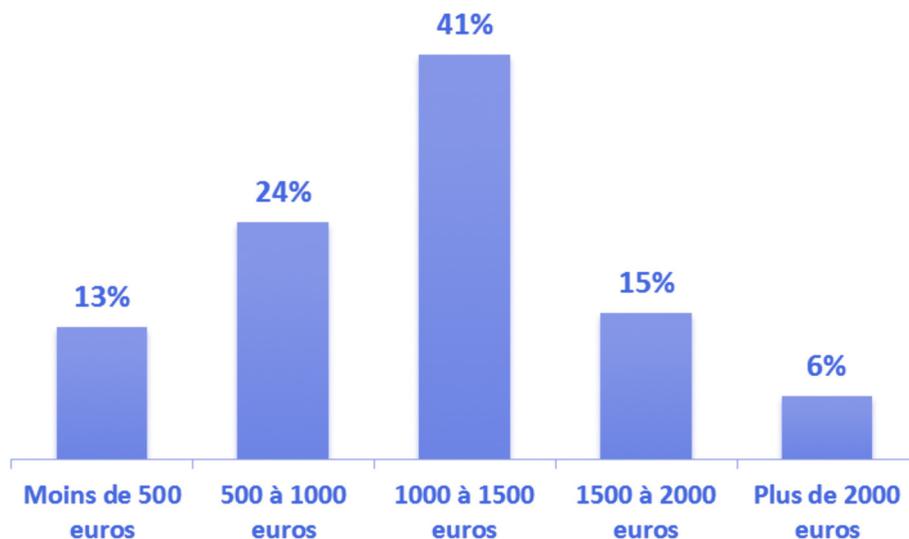


Figure 21. Répartition des rémunérations mensuelles nettes du premier emploi rémunéré

¹ Le montant du SMIC mensuel net en décembre 2014 était de 1128,7 euros.

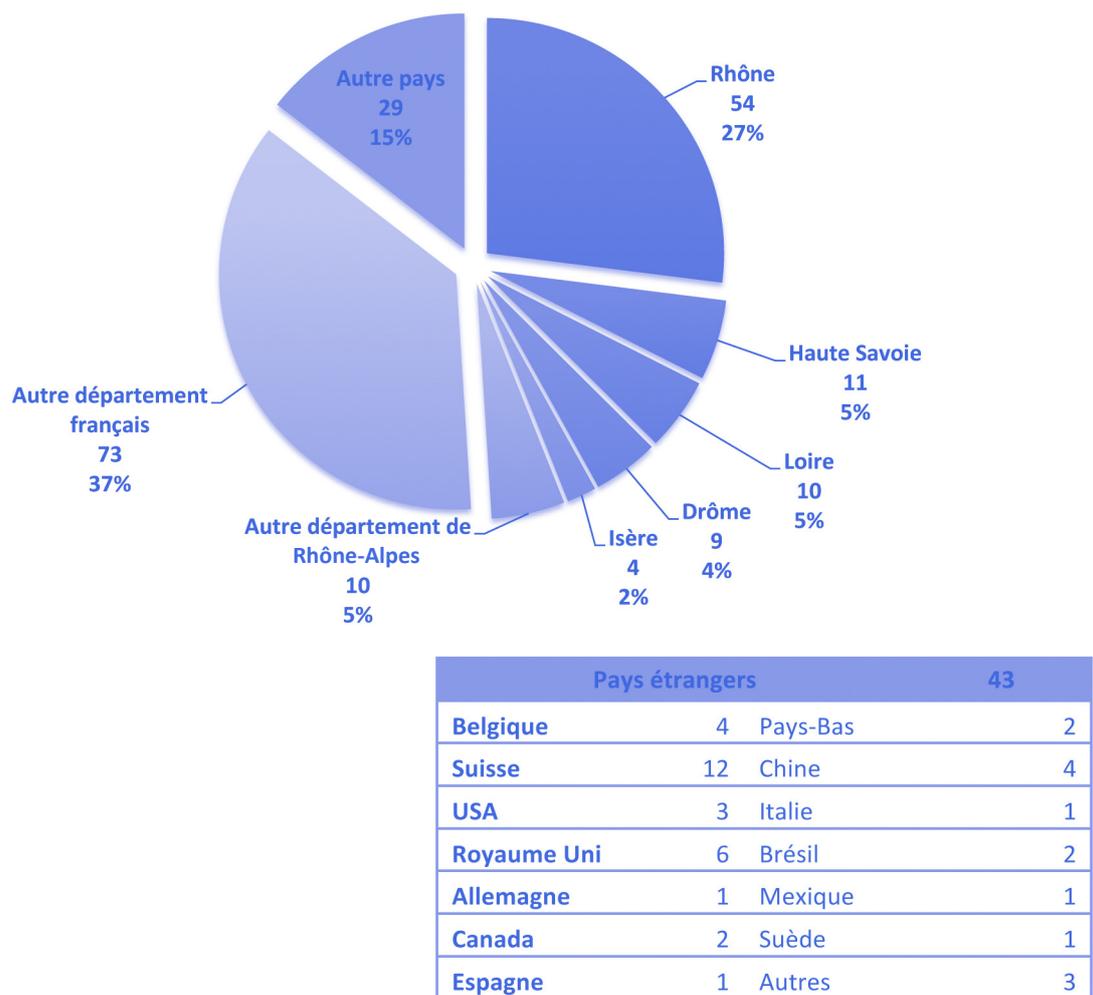


Figure 22. Lieu du premier emploi rémunéré

Plus de la moitié des premiers emplois occupés par les anciens étudiants se trouvent en dehors de la région Rhône-Alpes : 37% sont situés dans d'autres régions françaises et 15% à l'étranger. Les pays les plus attractifs semblent être les pays francophones (Belgique, Suisse et Canada) et les pays anglophones (Royaume-Uni et USA)...

III.3. Activités complémentaires au premier emploi

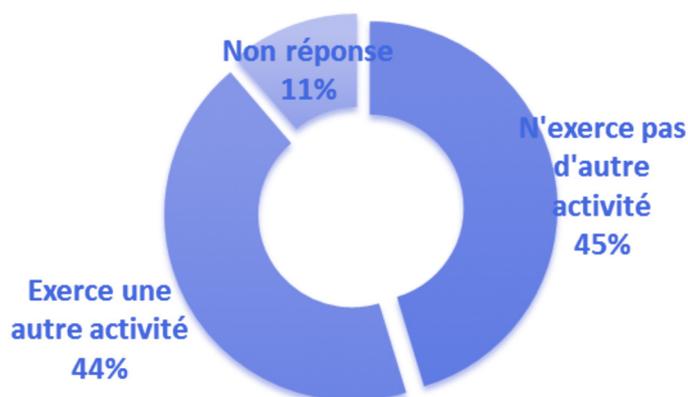


Figure 23. Activités exercées en même temps que le premier emploi

Afin de compenser les faibles rémunérations de ces emplois à temps partiel, les diplômés des écoles supérieures d'art se montrent dynamiques, 44% exercent une autre activité. Dans 37% des cas il s'agit d'une activité complémentaire non rémunérée mais, pour plus de la moitié des répondants, l'activité complémentaire offre un complément de revenus. Ainsi, un quart des personnes interrogées déclarent avoir exercé une seconde activité salariée durant leur premier emploi. 29% ont réalisé des prestations donnant lieu à des rémunérations.

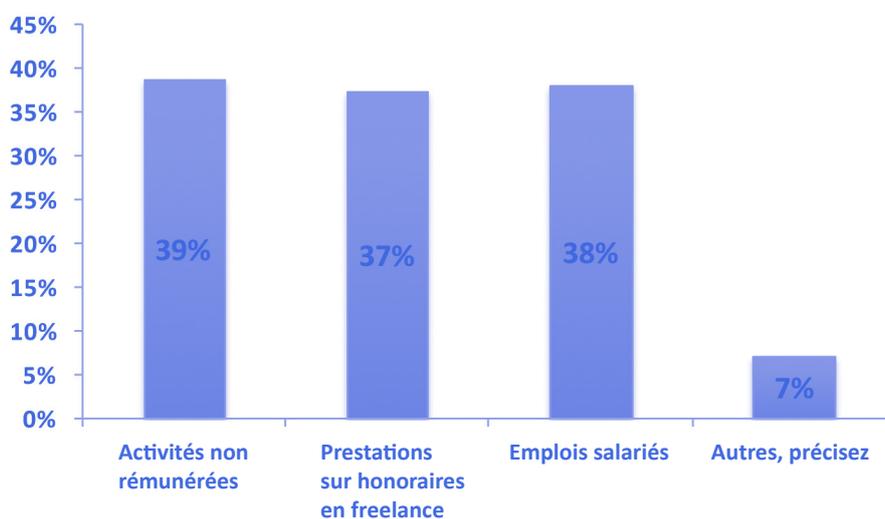


Figure 24. Statut des activités exercées en même temps que le premier emploi

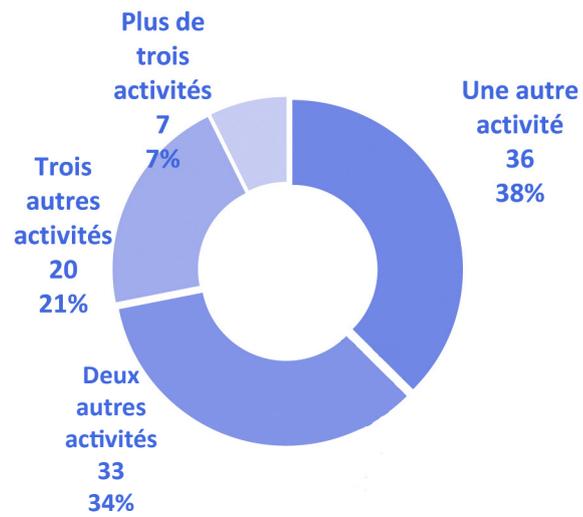


Figure 25. Nombre d'activités complémentaires au premier emploi.

4.

ACTIVITÉS

PROFESSIONNELLES

NON REMUNÉRÉES

4. ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES NON RÉMUNÉRÉES

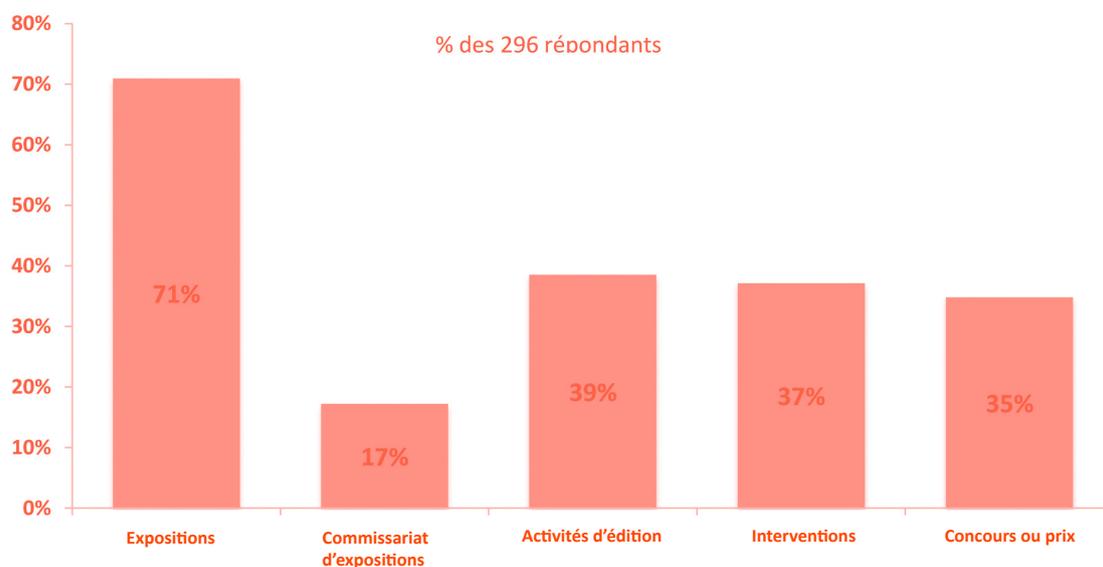


Figure 26. Activités non rémunérées exercées depuis la fin des études selon la nature des activités

Pour les diplômés des écoles d'art, les activités non rémunérées ont souvent autant d'importance que les activités rémunérées. La majorité d'entre eux (71%) a déjà réalisé une exposition. Plus d'un tiers ont eu des activités d'édition ou fait des interventions. 17% ont participé au commissariat d'expositions.

5.

EMPLOI ACTUEL

5. EMPLOI ACTUEL

L'emploi actuel est celui occupé au moment de l'enquête, mars 2014 ou décembre 2014. Selon les promotions, le temps passé depuis la fin des études d'art se situe entre 1 et 6 ans.

V.1 Taux d'activité

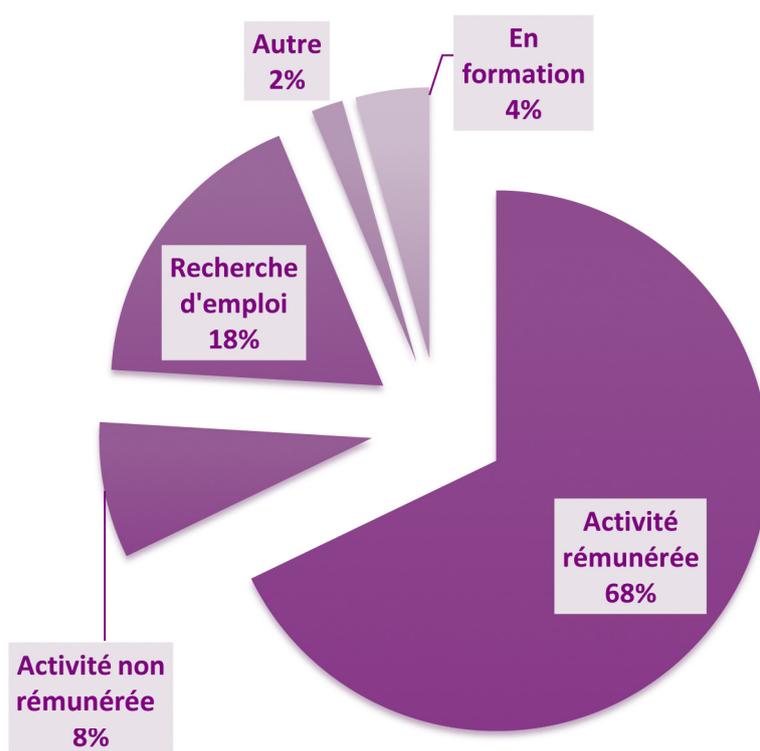


Figure 27. Statut professionnel actuel

À la date de l'enquête, 68% des personnes interrogées occupent un emploi rémunéré et 18% sont sans emploi et à la recherche d'un emploi. 4% sont en cours de formation et 8% exercent une activité non rémunérée. En excluant les personnes en formation des actifs, le «taux de chômage²» s'élève à 27%. Si l'on exclut des « chômeurs » les personnes qui ont une activité non rémunérée mais ne cherchent pas d'emploi, le taux de « chômage » reste à 19%. Les « autres » cas sont principalement les cas de mise en place d'activités, avec un statut d'indépendant, une création d'entreprise ou de marque.

² Le taux de chômage correspond au rapport suivant : Répondants en recherche d'emploi ou en activité non rémunéré / Ensemble des répondants n'étant pas en formation

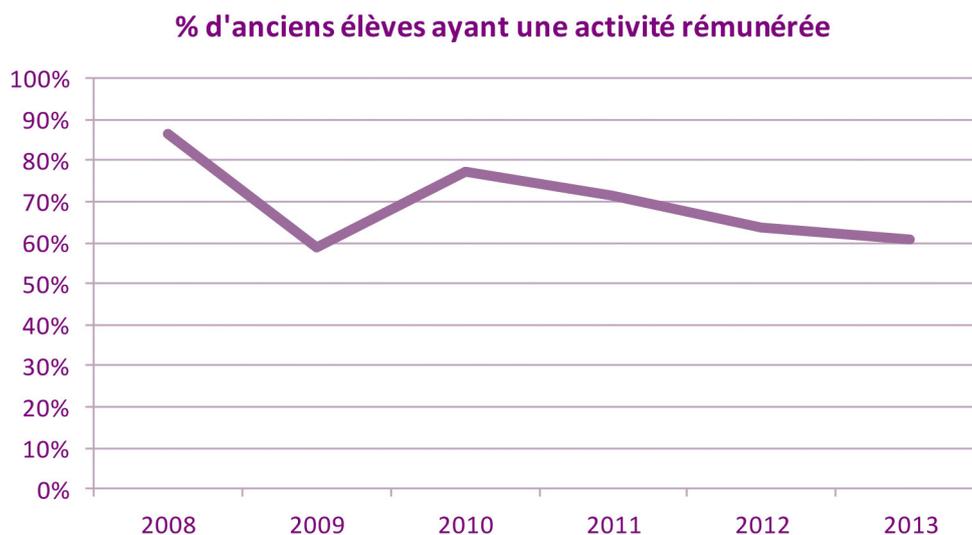


Figure 28. Taux activité professionnelle rémunérée à la date de l'enquête, en fonction de la promotion

Selon la promotion, entre 60% et 85% des diplômés exercent une activité rémunérée au moment de l'enquête. La promotion 2009 semble avoir davantage de difficulté d'insertion professionnelle que les promotions voisines. Sans surprise, les promotions les plus récentes sont celles où le taux d'activités rémunérées est le plus faible, mais la différence avec les promotions antérieures reste faible.

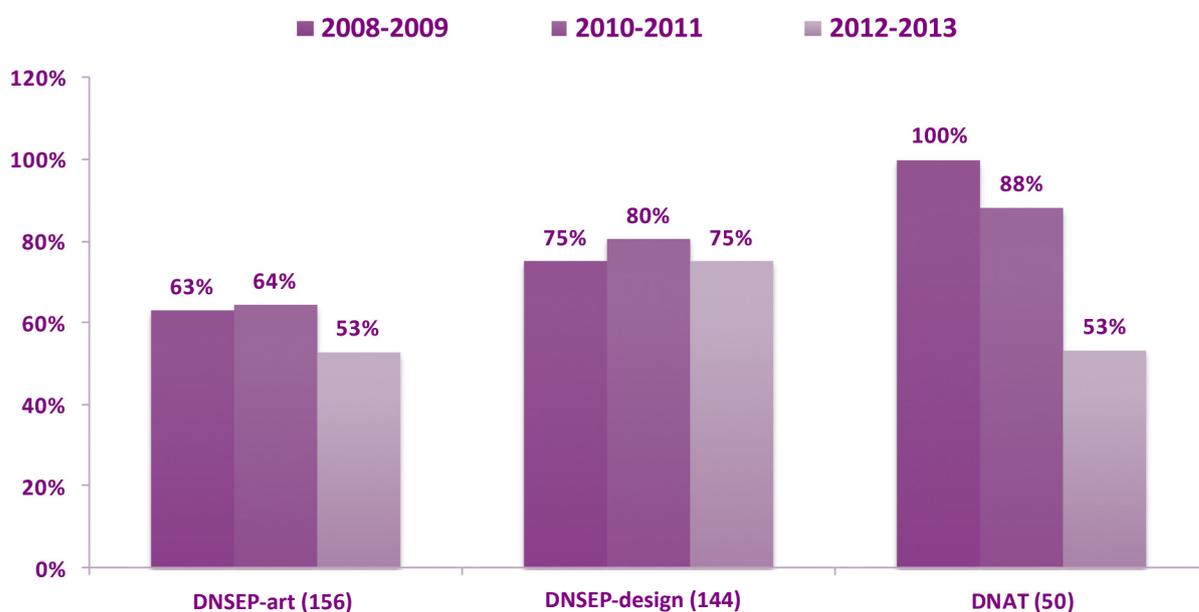


Figure 29. Taux d'activité rémunérée en mars 2014 selon le diplôme obtenu et la promotion du diplôme le plus élevé

Le taux d'activité rémunérée au moment de l'enquête varie selon le diplôme obtenu. Alors que plus de 80% des promotions de DNAT et 75% des DNSEP design ont une activité professionnelle rémunérée au moment de l'enquête, ce n'est le cas que d'environ 63% des DNSEP art de 2008 à 2011, et 53% des DNSEP art des promotions 2012 et 2013.

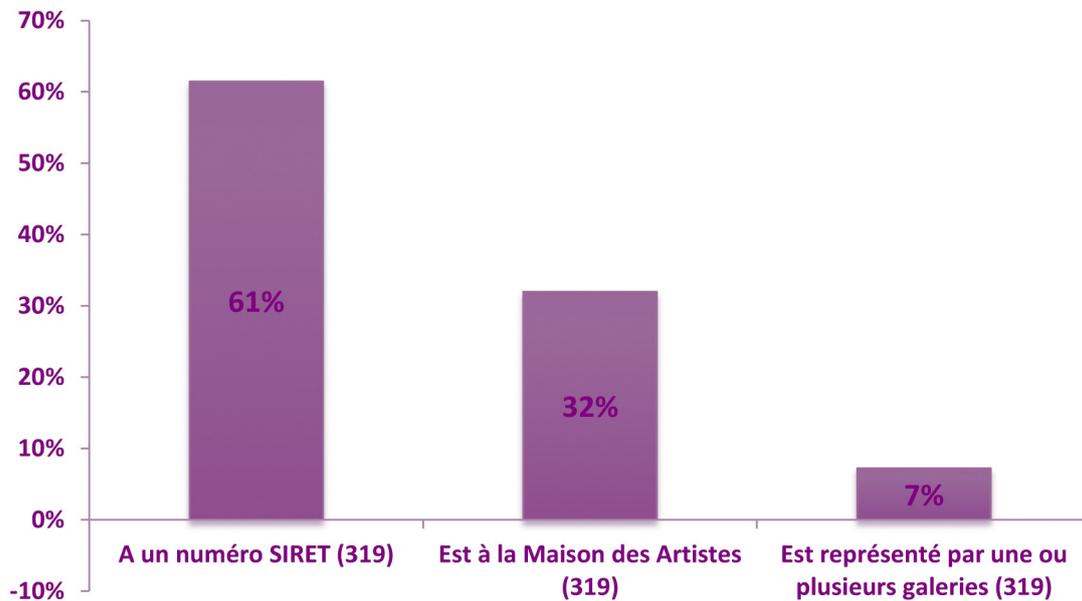


Figure 28. Taux activité professionnelle rémunérée à la date de l'enquête, en fonction de la promotion

V.2. Nature de l'activité principale

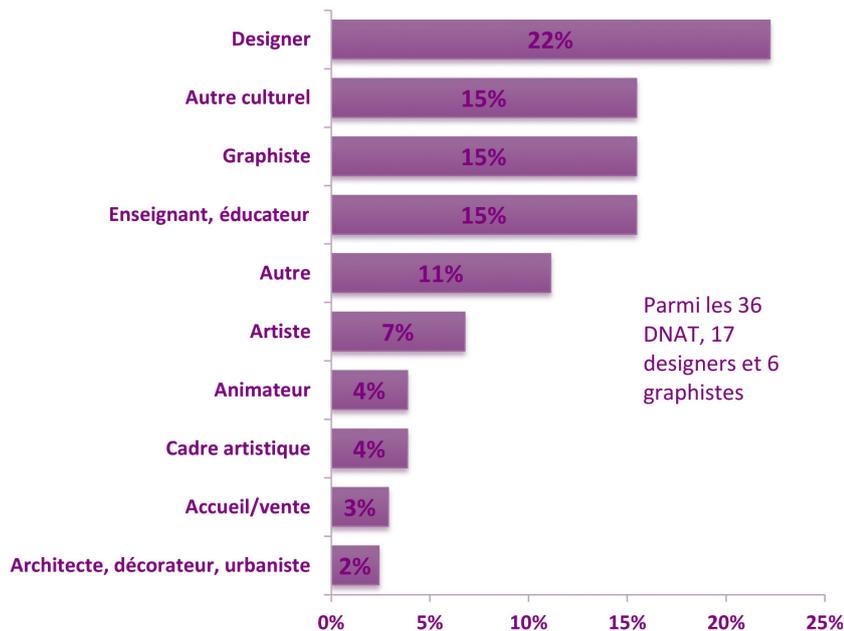


Figure 31. Principale activité professionnelle rémunérée, pour ceux qui déclarent en exercer

Comme pour le premier emploi, les trois activités exercées les plus fréquemment par les diplômés des écoles supérieures d'art sont designers, graphistes et enseignants. 7% peuvent gagner leur vie en tant qu'artiste. Les autres métiers du domaine culturel sont extrêmement divers : assistante de galerie, coordinateur culturel et artistique, assistant d'artiste, création audiovisuelle, employé dans le merchandising culturel, ...

Les activités « autres », totalement déconnectées du domaine culturel, sont moins fréquentes que pour le premier emploi (11% des emplois, contre 17% pour le premier emploi).

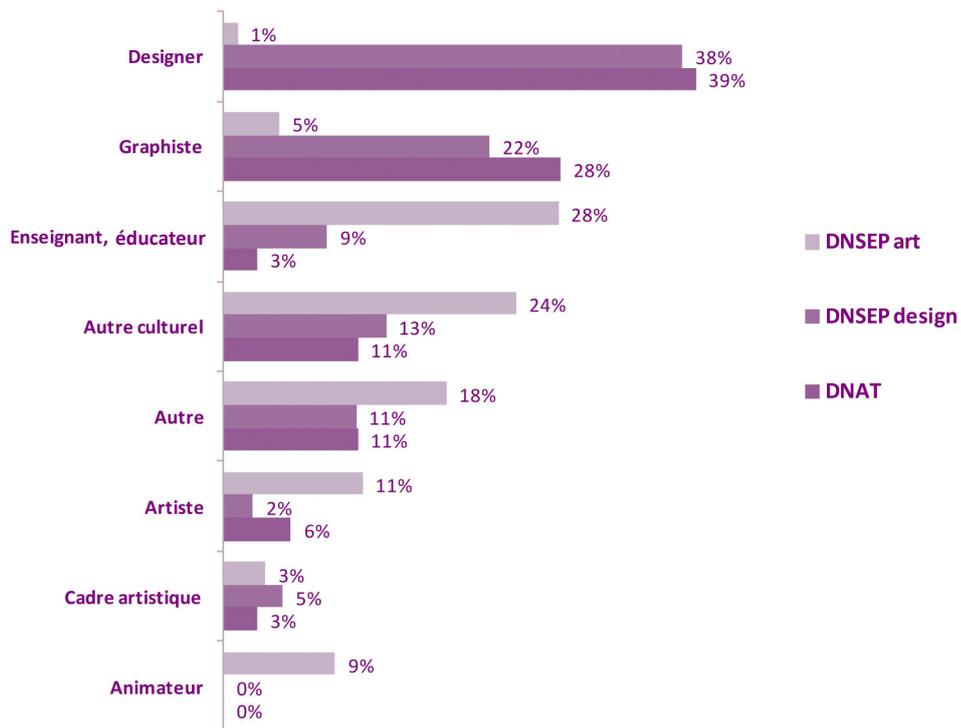


Figure 32. Principale activité rémunérée selon le diplôme

Comme pour les premiers emplois, les activités professionnelles actuelles dépendent du diplôme : pour les DNAT et les DNSEP design, les premiers métiers sont designers (38% des emplois) et graphistes (respectivement 28% et 22% des activités). Pour les DNSEP art, l'activité rémunérée la plus fréquente est celle d'enseignant (28%), suivie par les différents emplois du domaine culturel (24%). Seulement 11% parviennent à considérer que leur principale activité rémunérée est celle d'artiste.

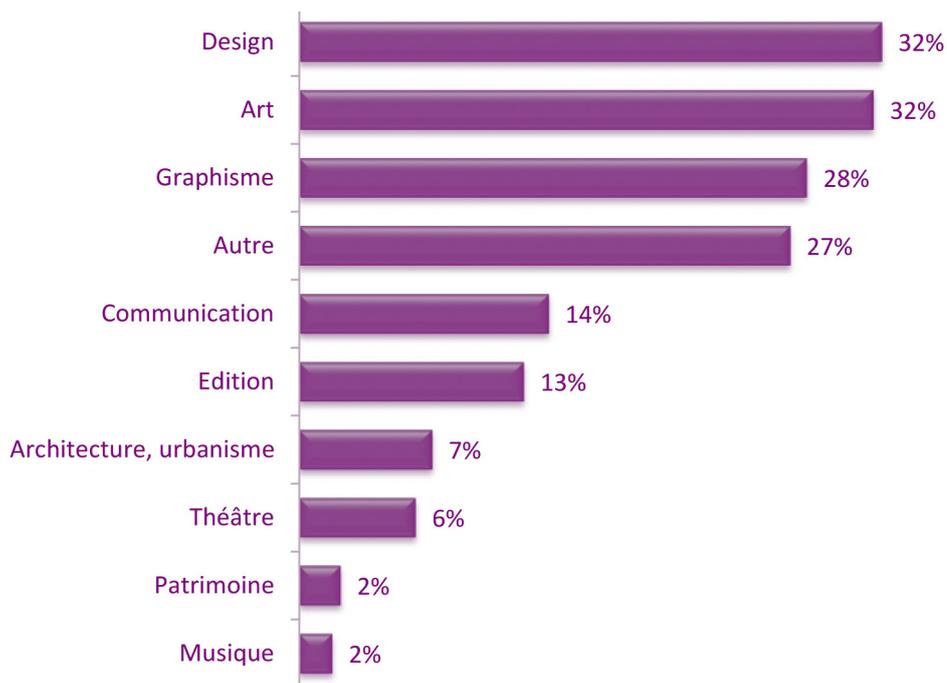


Figure 33. Domaines professionnels de la principale activité professionnelle rémunérée (plusieurs réponses possibles)

Les activités décrites par les anciens étudiants se retrouvent dans les domaines professionnels cités, dans lesquels viennent en tête design, art et graphisme. Les « autres » domaines ici ne sont pas obligatoirement hors des domaines culturels. En particulier, il s'agit souvent d'enseignement et d'éducation, de photo et de cinéma. Parmi les spécialités du design, sont cités entre autres le design pour le textile ou les papiers peints, le design pour le mobilier et/ou les lampes.

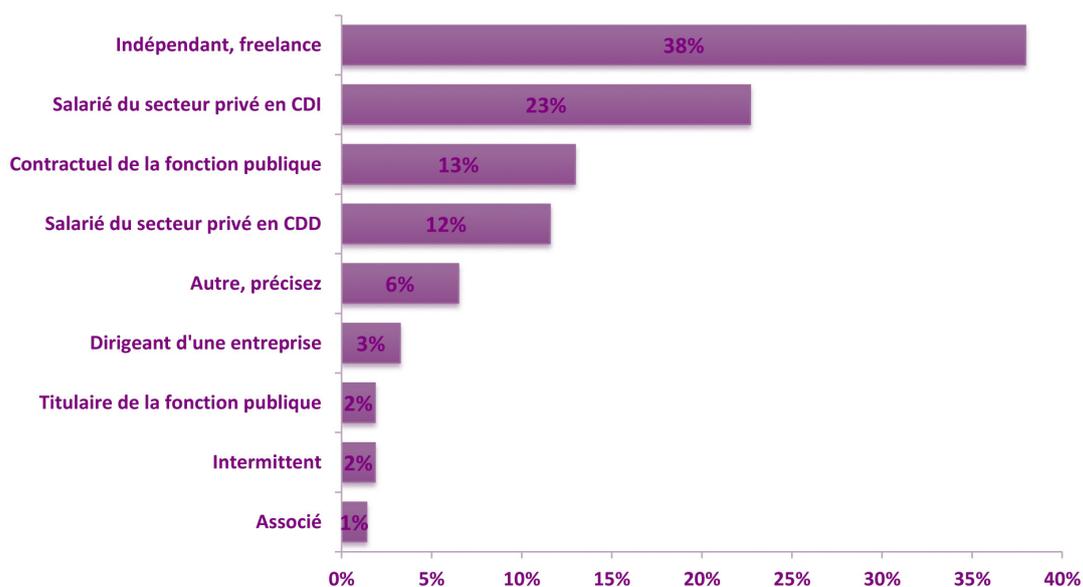


Figure 34. Statut de la principale activité professionnelle rémunérée

Parmi les anciens étudiants en activité, près de la moitié n'ont pas un statut salarié « classique » : 38% sont en freelance, 3% dirigent une entreprise, 6% sont en création d'entreprise ou de marque, 2% sont des intermittents du spectacle.

Les salariés sont généralement employés par le secteur privé, 23% en CDI et 12% en CDD, 25% travaillent pour la fonction publique.

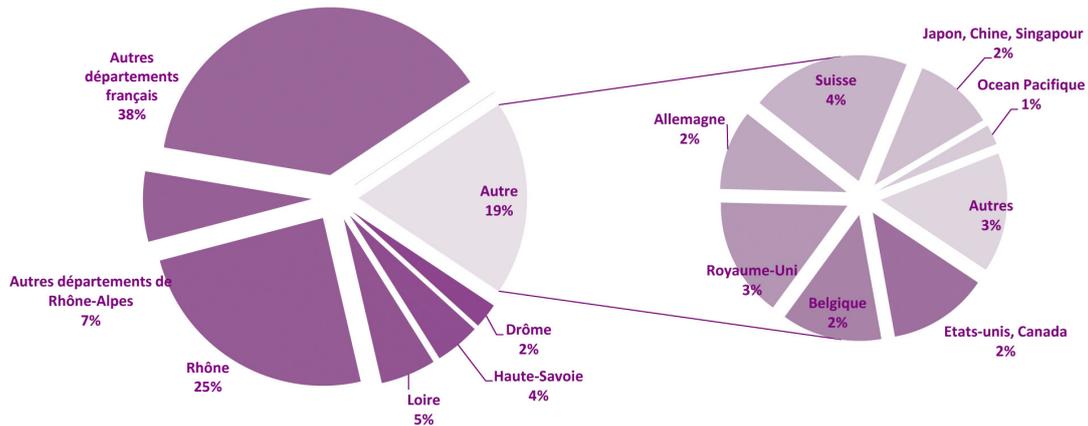


Figure 35. Lieu de la principale activité professionnelle rémunérée actuelle

Une part importante des étudiants des promotions 2008 à 2013, 43%, continue sa carrière professionnelle en Rhône-Alpes. Mais près d'un étudiant sur 5 part exercer ses talents à l'étranger. Les premiers pays d'accueil sont la Suisse toute proche et le Royaume-Uni, suivis par la Belgique et l'Allemagne. Mais la zone d'essaimage des écoles s'étend au-delà de l'Europe, vers l'Amérique du Nord et l'Asie.

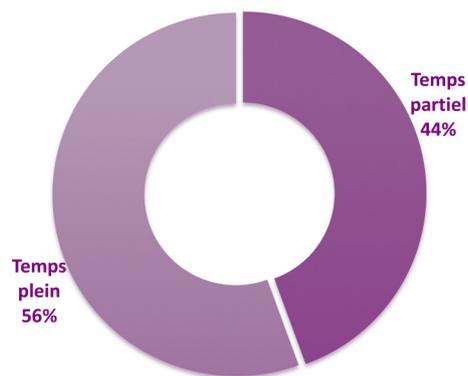


Figure 36. Temps de travail de la principale activité professionnelle rémunérée

Parmi les emplois occupés actuellement, le taux de temps partiel (44%) est à peine moins élevé que celui des premiers emplois. Les femmes sont moins fréquemment à

temps partiel que les hommes 41% contre 46%. L'enquête ne permet pas de déterminer dans quelle mesure la réduction du temps de travail est « choisie ». Il faut également noter que de nombreux métiers artistiques nécessitent un temps de préparation et des recherches personnelles qui ne sont pas toujours comptabilisés dans les heures de travail réalisées.

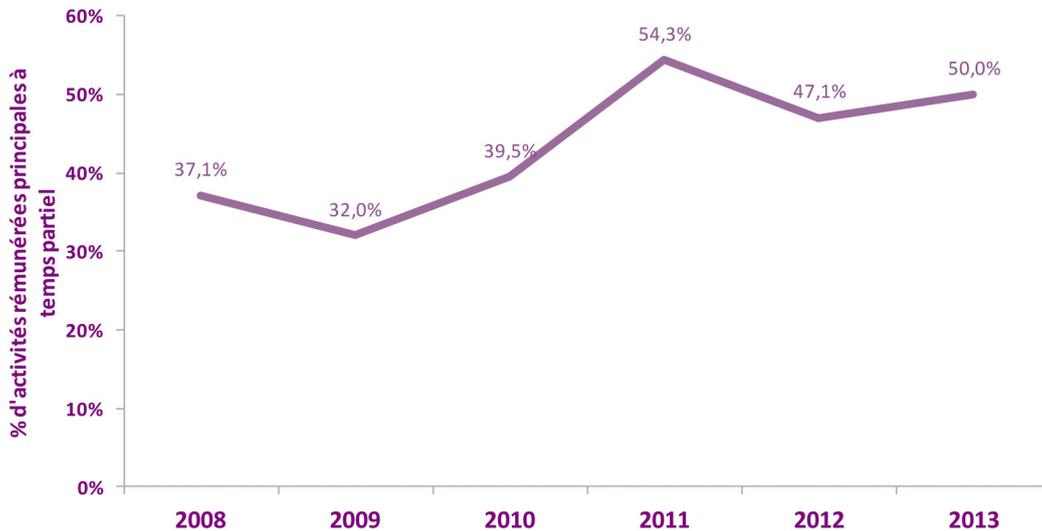


Figure 37. Evolution du taux de temps partiel selon les promotions

Près de 40% des diplômés occupent un emploi complémentaire, certains en occupent plusieurs. Le taux de temps partiel diminue pour les promotions les plus anciennes : de 50% pour les promotions récentes, il se situe en-dessous 40% pour les promotions 2008-2009.

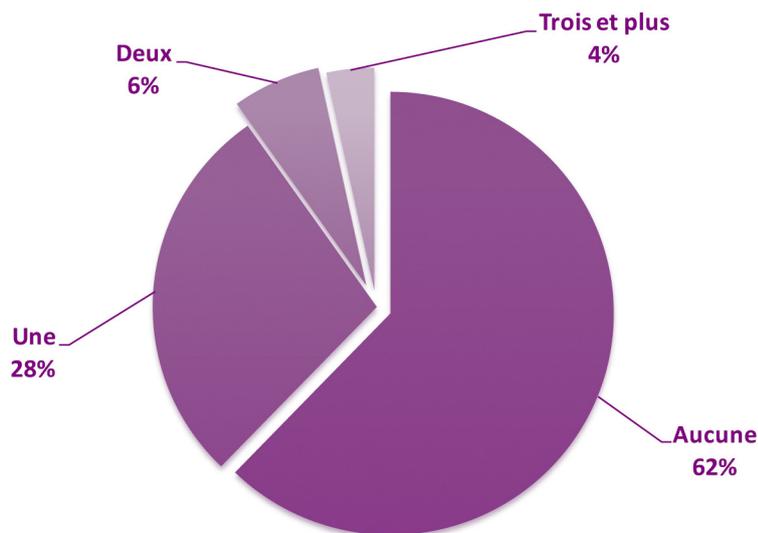


Figure 38. Nombre d'activités professionnelles rémunérées complémentaires

Ce travail à temps partiel est en partie compensé par la pluriactivité qui fournit un complément de revenu. Ainsi, 48% des personnes actuellement en emploi exercent parallèlement au moins une autre activité professionnelle. Près de 10% en exercent deux ou plus.

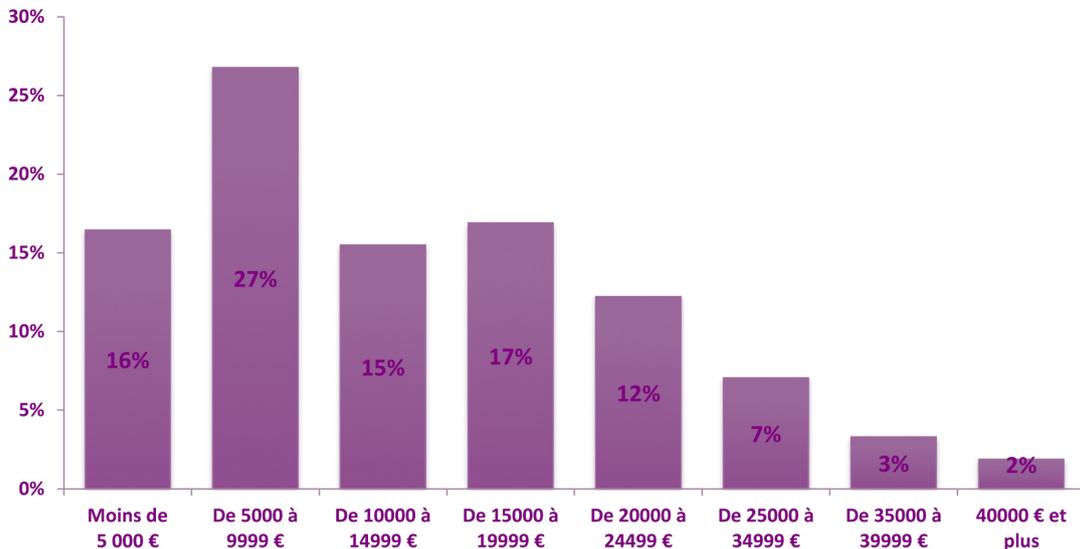


Figure 39. Revenus nets annuels avant impôts

Malgré ces compléments d'activités, les revenus déclarés restent modestes : 43% des diplômés gagnent moins de 10000 euros annuels, 32% ont des revenus annuels situés entre 10000 et 20000 euros. Seulement 12% ont des revenus nets supérieurs à 25000 euros.

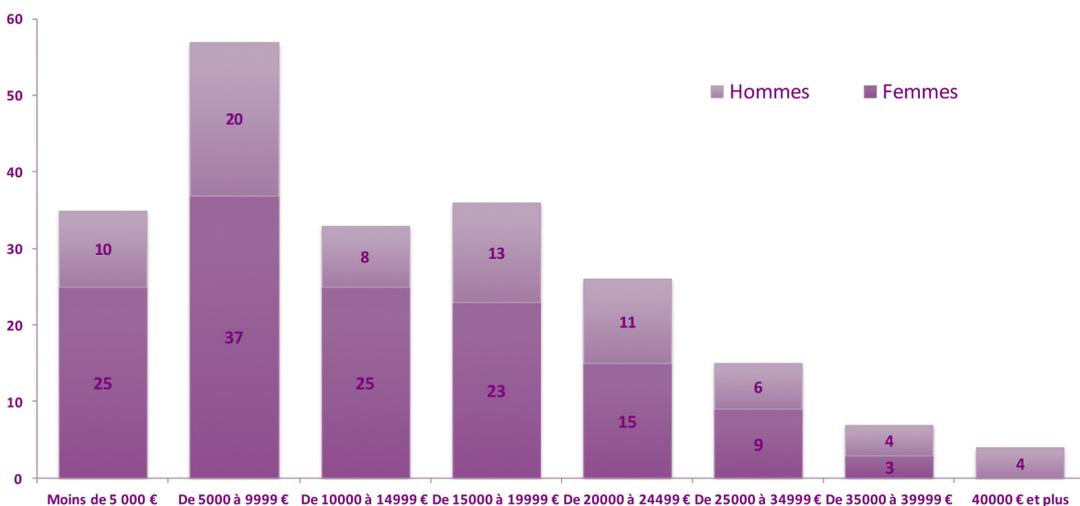


Figure 40. Revenus nets annuels avant impôts selon le sexe

Les revenus déclarés par les femmes sont plus faibles que ceux déclarés par les hommes. Le revenu annuel moyen net avant impôts est estimé pour les femmes à environ 13 000 euros contre 17 500 euros pour les hommes.

6.

AIDES À

L'INSERTION

PROFESSIONNELLE

6. AIDES À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

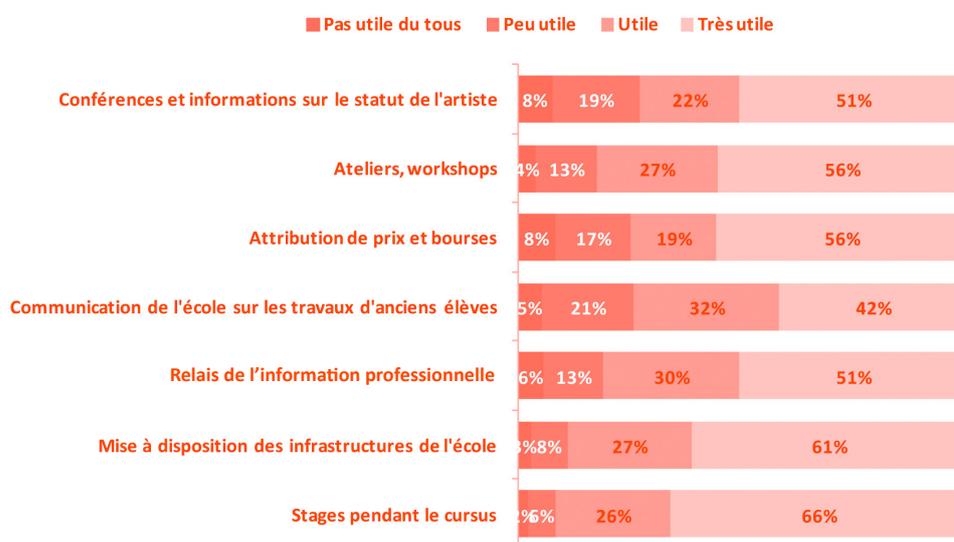


Figure 41. Opinions sur les actions en faveur de l'insertion des étudiants

Toutes les actions proposées sont jugées majoritairement utiles par les étudiants. Les stages et la mise à disposition des infrastructures de l'école sont les soutiens qui recueillent le plus d'opinions favorables (près de 90%). La communication des écoles sur les travaux des anciens étudiants est la forme de soutien qui soulève le plus de réticences (26% la jugent inutile).

ANNEXE 1.

QUESTIONNAIRE

Ecole
supérieure
d'art
et design
Saint-Etienne

esaaa
ÉSAD •Grenoble
•Valence

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon



Enquête de l'ADERA - Association des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes –
sur l'insertion des anciens élèves

La mission d'une école d'art est non seulement de former à l'art, au design et aux métiers de la création, mais aussi de suivre et d'accompagner ses diplômés. Aussi attachons-nous la plus grande importance à votre devenir professionnel. Cette enquête vise à compléter et approfondir les informations apportées par l'enquête annuelle du Ministère de la culture et de la communication. Outre le fait de mesurer et d'évaluer le lien entre la formation de l'école et l'emploi, cette enquête vise plusieurs objectifs :

- Connaître votre devenir professionnel afin de mesurer la qualité de votre insertion ;
- Améliorer la qualité de notre formation en recueillant vos remarques, avis et suggestions ;
- Vous inscrire, si vous le souhaitez, dans un réseau d'information des offres d'emplois, de stages, rencontres professionnelles ;
- Vous permettre de bénéficier des dispositifs de valorisation de votre travail, de soutien et d'aide à la création ou à la diffusion.

Répondre à cette enquête vous demandera une dizaine de minutes.

MERCI D'AVANCE DE VOTRE PARTICIPATION

Ecole
supérieure
d'art
et design
Saint-Etienne

esaaa
ÉSAD •Grenoble
•Valence

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon



Enquête de l'ADERA - Association des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes –
sur l'insertion des anciens élèves

Informations générales

Ces informations générales ne sont utilisées que pour la mise à jour de notre fichier contact «anciens étudiants». En aucun cas, elles ne sont divulguées à des personnes externes à notre structure. Par ailleurs, les réponses aux questions ci-dessous sont traitées de manière anonyme, les résultats communiqués étant les chiffres et statistiques globales sur l'insertion professionnelle. Ne modifiez ces informations qu'en cas d'erreur.

NOM

Prénom

Adresse de messagerie

Adresse

Téléphone

Date de naissance

Votre cursus en Ecole d'Art

Diplômes obtenus

- DNAT
 DNSEP

Année d'obtention du DNAT

Année d'obtention du DNSEP

Option (s) suivie(s)

- Art
 Design
 Design Graphique
 Design textile
- Communication
 Design Espaces
 Design produit

Avez-vous poursuivi vos études en école d'art après le DNAT ?

- Oui
 Non

Une partie du cursus a-t-elle été effectuée dans une autre école ?

- Oui
 Non

Dans quelle autre école avez-vous effectué vos études d'art ?

Après votre cursus de deuxième cycle et votre DNSEP, avez-vous poursuivi vos études par un troisième cycle?

- Oui
 Non

Quel était l'intitulé de ce troisième cycle ?

Avez-vous obtenu le diplôme correspondant ?

- Oui
 Non

Avez-vous suivi une ou des formations / études complémentaires ... ?

- | | Oui | Non |
|--|-----------------------|-----------------------|
| AU COURS de vos études en école supérieure d'art | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| APRES votre cursus en école supérieure d'art | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Formations et études complémentaires

Quels étaient les domaines des formations / études complémentaires suivies
PENDANT vos études en école d'art ?

Séparez les domaines par un : /

Quels étaient les domaines des formations / études complémentaires suivies APRES
vos études en école d'art ?

Séparez les domaines par un : /

Ecole
supérieure
d'art
et design
Saint-Étienne

esaaa
ÉSAD •Grenoble
•Valence

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon



Enquête de l'ADERA - Association des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes -
sur l'insertion des anciens élèves

STAGES

Au cours de votre formation en école d'art, avez-vous effectué un semestre ou un
stage à l'étranger ?

- Oui
 Non

Combien de stages avez-vous effectués au cours de votre formation ?

Ne tenez compte que des stages de plus de 5 jours

L'un d'eux (ou plusieurs) a-t-il été transformé en emploi ?

- Oui
 Non

S'agissait-il d'un emploi au cours de vos études ou d'un emploi après la fin de votre
cursus ?

- Un emploi au cours des études
 Un emploi à la fin du cursus

PREMIERE ACTIVITE REMUNEREE

Il s'agit de la première activité rémunérée APRES LA FIN DE VOS ETUDES : emploi salarié, activité freelance, vente d'œuvre, ...

Combien de temps s'est écoulé entre l'obtention de votre dernier diplôme et votre première activité rémunérée ?

- Déjà en poste Moins de 3 mois
 4 à 6 mois 7 à 12 mois
 Plus de 12 mois Pas encore d'activité rémunérée
 Je poursuis mes études Autre

Autre :

Pendant ce temps, avez-vous eu des activités non rémunérées ?

- Oui
 Non

Quel a été votre première activité professionnelle rémunérée ?

Préciser l'intitulé de l'activité

De quel(s) domaine(s) professionnel(s) relevait votre première activité rémunérée ?

- Art, Design
 Architecture, urbanisme Communication, information
 Graphisme Edition
 Musique Théâtre et spectacle
 Patrimoine Autre

Autre :

Trois domaines principaux

Statut de votre première activité rémunérée

- Indépendant, free-lance Dirigeant d'une entreprise Associé
 Salarié du secteur privé en CDI Salarié du secteur privé en CDD Intermittent
 Titulaire de la fonction publique Contractuel de la fonction publique Autre, précisez

Autre, précisez :

Les vacations sont des emplois salariés en contrat à durée déterminée (CDD). Les associations font partie du secteur privé. La fonction publique inclut la fonction publique territoriale.

Etait-ce un emploi à temps plein ou à temps partiel ?

- Temps plein
 Temps partiel

Lieu de votre première activité rémunérée

- Loire Rhône
 Drôme Isère
 Haute Savoie Autre département de Rhône Alpes
 Autre département français Autre pays

Autre pays :

Quel était le montant de votre rémunération mensuelle nette, en euros ?

Avez-vous exercé une (ou des) autre(s) activités/emplois en même temps ?

- Oui
 Non

Est-ce qu'il s'agissait :

- d'emplois salariés de prestations sur honoraires, en freelance
 d'activités non rémunérées Autres, précisez

Autres, précisez :

Plusieurs réponses possibles

Combien d'autres activités avez-vous exercées pendant votre premier emploi rémunéré ?

Indiquez toutes les activités, même non rémunérées

Combien d'emplois rémunérés avez-vous occupés depuis la fin de votre cursus scolaire ?

Y compris votre emploi actuel

Activités professionnelles non rémunérées

Combien d'activités professionnelles non rémunérées avez-vous effectuées depuis la fin de votre cursus scolaire ? (ne pas prendre en compte les activités en cours ou en projet)

Nombre d'expositions	<input type="text"/>
Nombre de commissariat d'expositions	<input type="text"/>
Nombre d'activités d'édition	<input type="text"/>
Nombre d'interventions	<input type="text"/>
Nombre de concours / prix	<input type="text"/>
Autres activités non rémunérées	<input type="text"/>

Combien d'activités professionnelles non rémunérées sont actuellement en cours ou en projet ?

Nombre d'expositions	<input type="text"/>
Nombre de commissariat d'expositions	<input type="text"/>
Nombre d'activités d'édition	<input type="text"/>
Nombre d'interventions	<input type="text"/>
Nombre de concours / prix	<input type="text"/>
Autres activités non rémunérées	<input type="text"/>

Ecole supérieure d'art et design Saint-Etienne

esaaa
ÉSAD • Grenoble
• Valence

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon



Enquête de l'ADERA - Association des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes - sur l'insertion des anciens élèves

Situation actuelle

Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

- Exerce une activité professionnelle rémunérée : salarié, freelance, chef d'entreprise, ...
 En activité professionnelle non rémunérée
 En formation
 En recherche d'emploi
 Autre, précisez :

Autre, précisez :

Quelle est votre principale activité professionnelle rémunérée ?

Activité exercée

Domaine(s) professionnel(s) de votre activité principale rémunérée ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Art, | <input type="checkbox"/> Design |
| <input type="checkbox"/> Architecture, urbanisme | <input type="checkbox"/> Communication, Information |
| <input type="checkbox"/> Graphisme | <input type="checkbox"/> Edition |
| <input type="checkbox"/> Musique | <input type="checkbox"/> Théâtre et spectacle |
| <input type="checkbox"/> Patrimoine | <input type="checkbox"/> Autre |

Autre :

Trois réponses possibles

Quelle spécialité du domaine de l'art ?

Quelle spécialité du design ?

Statut de votre activité principale rémunérée actuelle

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Indépendant, freelance | <input type="checkbox"/> Dirigeant d'une entreprise |
| <input type="checkbox"/> Associé | <input type="checkbox"/> Salarié du secteur privé en CDI |
| <input type="checkbox"/> Salarié du secteur privé en CDD | <input type="checkbox"/> Intermittent |
| <input type="checkbox"/> Titulaire de la fonction publique | <input type="checkbox"/> Contractuel de la fonction publique |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : | |

Autre, précisez :

Est-ce un emploi à temps plein ou à temps partiel ?

- Temps plein
 Temps partiel

Nature de votre établissement employeur

- Etablissement d'enseignement
 Collectivité locale
 Etat
 Association
 Société privée
 Autre, précisez

Autre, précisez :

Exercez-vous d'autres activités professionnelles rémunérées ?

- Non
 Oui, combien

Oui, combien :

Dans quels domaines exercez-vous d'autres activités professionnelles rémunérées ?

- Art, Design
 Architecture, urbanisme Communication, information
 Graphisme Edition
 Musique Théâtre et spectacle
 Patrimoine Autre

Autre :

Revenus nets annuels (avant impôt), en tenant compte de l'ensemble de vos activités professionnelles rémunérées

- Moins de 5 000 € De 5 000 à 9 999 € De 10 000 à 14 999 €
 De 15 000 à 19 999 € De 20 000 à 24 999 € De 25 000 à 34 999 €
 De 35 000 à 39 999 € 40 000 € à 44 999 € 45 000 € et plus

Les revenus nets annuels incluent salaires, ventes d'oeuvre, prestations, vacations, bourses, aides, subventions.

Quelle part de votre revenu annuel vient de votre activité professionnelle principale ?

- Plus de 75%
 Entre 50% et 75%
 Moins de 50%

Ecole
supérieure
d'art
et design
Saint-Etienne

esaaa
ÉSAD •Grenoble
•Valence

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon



Enquête de l'ADERA - Association des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes - sur l'insertion des anciens élèves

Statut professionnel

Etes-vous inscrit à la Maison des Artistes ?

- Oui
 Non

Avez-vous un numéro SIRET

- Oui
 Non

Numéro pour facturation d'honoraires

Etes-vous représenté par une ou plusieurs galeries ?

- Oui
 Non

Où ces galeries sont-elles situées ?

- Rhône-Alpes France Etranger

Accompagnement dans la carrière professionnelle

Avez-vous bénéficié des dispositifs suivants ?

- Stages pendant le cursus et séjours à l'étranger
 Mise à disposition des infrastructures de l'école, prêt de matériel après le diplôme
 Utilisation de l'information professionnelle relayée par l'école ou l'ADERA : appels à projet, expositions
 Communication de l'école ou de l'ADERA sur vos travaux
 Prix ou bourse attribué par l'école
 Conférence ou information sur le statut de l'artiste ou du designer
 Contact avec des professionnels grâce aux ateliers/workshops organisés par l'école
 Aides de la DRAC
 Ateliers / éditions de l'ADERA
 Autre

Autre :

Plusieurs réponses possibles

Pour chacun des dispositifs précédents, indiquez si vous les jugez très utiles, assez utiles, peu utiles ou pas utiles du tout pour la carrière des diplômés en Art ou en Design ?

				
Stages pendant le cursus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La mise à disposition des infrastructures de l'école et le prêt de matériel pour les diplômés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relais de l'information professionnelle (transfert annonces, appels à candidatures) : concours,	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communication de l'école sur les travaux d'anciens étudiants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Attribution de prix et de bourses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Atelier, workshop, permettant des contacts avec les professionnels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conférences et informations sur le statut de l'artiste et des designers pendant le cursus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Une réponse par ligne : très utile, assez utile, peu utile ou pas utile du tout

Quelles ont été ou quelles seraient d'après-vous les meilleures actions pour favoriser l'insertion professionnelle après un cursus en école supérieure d'art ?

Ecole supérieure d'art et design Saint-Etienne

esaaa
ÉSAD •Grenoble
•Valence

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon



Enquête de l'ADERA - Association des écoles supérieures d'art de Rhône-Alpes - sur l'insertion des anciens élèves

Informations

Pensez-vous que ce questionnaire puisse être amélioré ?

- Oui
 Non

Comment ce questionnaire peut-il être amélioré ?

Souhaitez-vous faire partie de la base de données ADERA et recevoir nos informations (stages, offres d'emploi, résidences, appel à candidatures,...) ?

- Oui
 Non

ANNEXE 2. LES RÉPONDANTS

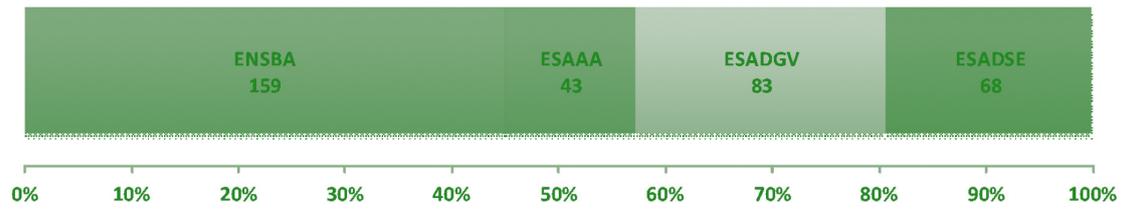


Figure 42. Répartitions des 353 réponses par école

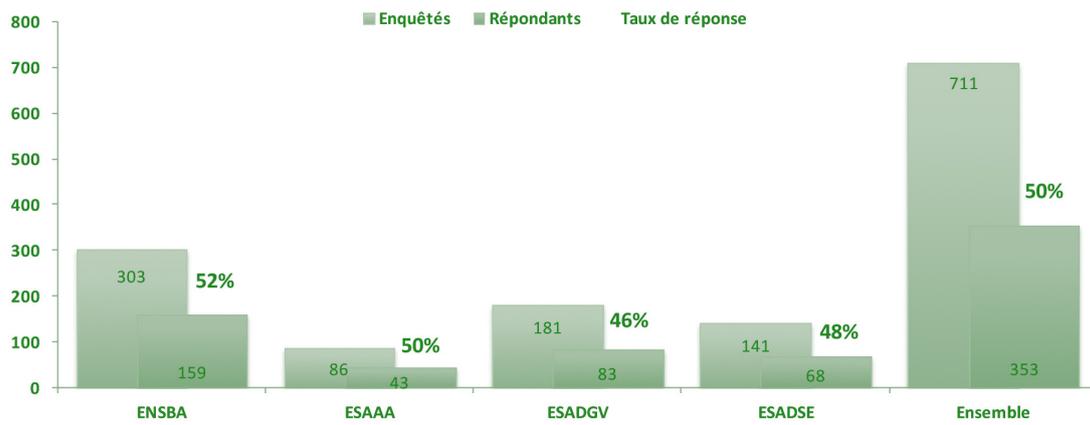


Figure 43. Taux de réponses par école

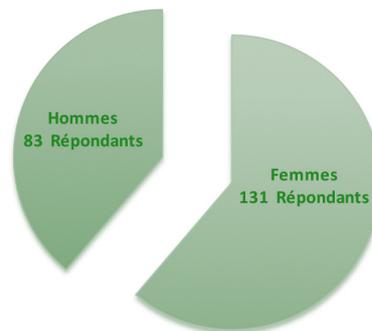


Figure 44. Nombre de répondants par sexe

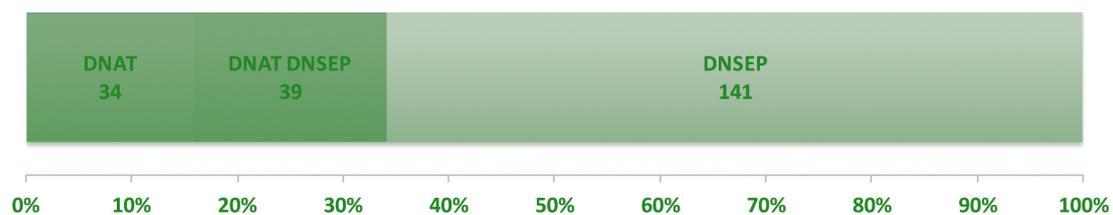


Figure 45. Nombre de répondants par diplôme

Enquêtés							Total général
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
ENSBA	18	17	24	31	32	37	159
ESAAA	6	8	5	11	7	6	43
ESAD-GV	14	13	13	16	8	19	83
ESADSE	11	7	8	19	13	10	68
Ensemble	49	45	50	77	60	72	353

Figure 46. Nombre de réponses par école et promotion enquêtée

Les diplômés d'école supérieure d'art
de Rhône-Alpes. Le devenir des diplômés
2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013.

IN NUMÉRI pour l'ADÉRA :

Guillaume Berthoin &
Laurence Haeusler

30 janvier 2015

Typographie:
Porcelaine, Alex Chavot, 2014.
DNSEP 2014, ENSBA Lyon.
<http://www.alexchavot.fr>